

*Handwritten red mark*

563/3

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Organisme National de la Recherche Scientifique**

**CENTRE DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE APPLIQUÉE**

**Essai d'Analyse  
du  
Mécanisme de Fixation des Prix**

Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement
<b>CREAD DOCUMENTATION</b>
A. <b>MEBTOUL</b> Mécanisme de fixation des prix des produits pétroliers et action de l'OPEC. DATE D'ENTRÉE ..... N° D'ORDRE <b>RPT/087</b>

A. **DJEFLAT** : Méthode de fixation des prix dans une économie libérale et leurs insuffisances.



DOCUMENTATION
DATE D'ENTRÉE <b>92-07-79</b>
N° D'ORDRE <b>1267</b>

SSAI

MECANISMES DE FIXATION DES  
PRIX DES PRODUITS PETROLIERS ET  
ACTION DE L'O.P.E.C.

PAR

A/MEBTOUL

DIRECTEUR DE RECHERCHE.

## I N T R O D U C T I O N

L'objet de cet essai s'intitule "Prix internationaux des produits pétroliers et action des pays membres de l'O.P.E.C."

Car il convient de se demander comment ont évolué les prix internationaux dans ce domaine :

- Est-ce uniquement en références aux critères économiques ;
- Est-ce uniquement par des changements de rapports de forces au niveau mondial ;

tant de questions sur un problème d'actualité que nous proposons d'essayer d'élucider.

Dans une première partie nous ferons un historique de 1911 à 1975 sur l'action tant des majorités que des indépendants que des pays membres de l'O.P.E.C.

Dans une seconde partie nous nous demanderons si les pays de l'O.P.E.C. détiennent la décision économique.

1er PARTIE

L'EVOLUTION DES RAPPORTS DE FORCE

I. - PERIODE ANTERIEURE A LA NAISSANCE DE L'OPEC (14/9/1960)

a) Période avant 1911:

L'ère du pétrole brut dominé par Rockefeller fut affaibli du fait de la découverte d'un gisement dans le Texas qui donne naissance à deux compagnies :

- La Gulf-Oil
- Le Texas-Oil Compagny

La Schell qui était en cette période au Moyen-Orient signait un accord avec la Gulf pour l'approvisionnement en amont de la grande Bretagne.

Ce phénomène doit-être remplacé dans le cadre des importantes découvertes technologiques dans le domaine du transport du moteur à explosion qui permettent l'apparition de bon nombre de dérivées.

Durant cette période la production mondiale du pétrole avait la structure suivante :

PRODUCTION MONDIALE (10<sup>6</sup> T)

	U.S.A.	RUSSIE	MEXIQUE	VENEZUELA	IRAN	MONDE
-1880-	3	0,5	-	-	-	5
-1900-	6	10	-	-	-	21
-1920-	61	4	22	-	2	96

En 1911 : La cour suprême dissout le Standart-Oil au nom de la loi anti-trust; Esso; Mobil et S.O. California naissent de ce démentèlement.

b) Périodes antérieure 1911/1950

Avant 1950, le marché est soumis à la domination absolue des sociétés du Cartel ce qu'on appelle les majors :

- EXXON (ex-Standard Oil of New jersey)
- SCHELL,
- B.P.
- TEXAS,
- GULF OIL,
- SOCAL,
- MOBIL.

Les principales d'entre elles sont nées après le démembrement de 1911 après la décision de la cour suprême (loi anti-trust). Mais les intérêts de Rockefeller restent prédominants.

Il existe des interactions complexes au sein de cet état major qui décidait de la manipulation des prix, du volume de la production.

L'accord célèbre d'ACHNACARRY le 17 Septembre 1928 ou les 3 grands de l'époque :

- Le standart Oil of New jersey,
- L'anglo Iranien,
- La Schell.

S'accordent pour discipliner le marché car la concurrence accentue les fluctuations des prix. Il furent rejoint par le reste des majors qui sont des firmes intégrées contrôlant :

- L'exploration,
- La production,
- Le transport,
- Le raffinage,
- La distribution

Les économies d'échelle, le progrès technique, la planification mondiale leur permettent d'avoir un prix unitaire assez bas. La hausse des prix dû à un monopole leur permet de réaliser des superprofits croissants.

Car du fait de la faiblesse de la production au Moyen-Orient, les prix affichés avaient peu de signification jusqu'à la seconde guerre mondiale. D'ailleurs les compagnies entouraient d'un secret leurs affaires prétendant continuellement que le prix était un prix était un prix juste conforme à la loi de l'équilibre de l'offre et de la demande (1).

Cependant vers la fin du 19 siècle la compagnie Standard-Oil a affiché ses prix et après le démentellement signalé le système des prix affichés à continué à fonctionner.

Mais les transactions commerciales étaient conçues sur la base du Golfe plus d'après lequel les prix étaient rattachés à ceux pratiqués dans le golfe du Mexique, indépendamment des conditions propres de production et de commercialisation ce qui grossissaient d'autant les surprofits des compagnies puisque ces transactions se faisaient au sein des circuits intégrés des firmes multinationales. Pourtant dès 1944, il y a eu un changement sur la pression du gouvernement Britannique par la suppression du Frêt Fantôme lié au système Golfe-plus et la facturation par l'ARAMCO du brut léger d'Arabe (36°) à 1,85 Dollar le baril. Le même système d'égalisation des prix CIF se substitua à la règle du Golfe-Plus et les différents lignes d'égalisation se déplaçaient périodiquement.

- En 1944 la ligne d'égalisation des prix CIF se situe sur la côte Italienne le taux de Frêt est évaluée suivant le barème USMC.

- En 1947 le prix affiché du brut acide du Texas (36°) s'établit à 2,75 le baril tandis que celui d'arabe (36°) à 2,22 \$ le baril FOB RAS TUNERA ramenant la ligne d'égalisation à SUNTHOMPTON en Grande Bretagne.

(1) Il y a lieu de distinguer le prix posté qui sert de base à l'assiette fiscale du véritable prix du marché.

POURCENTAGE DU CONTROLE DES "MAJORS" SUR LES DIVERSES PHASES DE  
L'INDUSTRIE PETROLIERES AUX ETATS-UNIS EN 1939

	! Nombre de ! compagnies !	! - % !	! Années !
-Investissements Totaux	! -30	! -60	! 1939
-Puits en exploitations	! -20	! -23,7	! 1937
-Production du brut	! -20	! -52,5	! 1937
-Kilométrage Pipe-line de rassemblement du brut.	!	!	!
-Kilométrage Pipe-Line tronc de brut (longue distance	! -14	! -89	! 1936
-Investissements dans le Pipe-lines	! -15	! -77,7	! 1938
-Tonnage poids sort de tankers	! -15	! -87,2	! 1938
-Revenu des Pipes-lines	! -15	! -86,6	! 1938
-Stocks du brut à raffiner	! -20	! -96,5	! 1937
-Capacité journalière de raf.	! -20	! -85,2	! 1938
-Débit de brut distillé	! -20	! -82,6	! 1937
-Production des produits pétr.	! -20	! -83,8	! 1937
-Stock d'essence à livrer	! -20	! -90,0	! 1937
-Kilométrage de pipe-lines d'essence	! -16	! -96,1	! 1939
-Vente domestique d'essence	! -18	! -80	! 1938

-Sources : T.N.C.E. Op cit. Contro of the pétroleum Industrie.  
Chapitre II.P.d. D'après l'américain Pétroleum Institue, reproduit dans  
Michel Landrain

- En Juillet 1949 le prix du baril d'Arabie est fixé à 1,75 \$ tandis que celui du Mexique reste stable la ligne d'égalisation est cette fois New-York barème DSMC (Drited States Maxime commission).

L'action de l'E.C.A. (l'Economie Coopération Administration) favorise l'action et l'expansion des compagnies Américaines. Son rôle durant l'aide Marchall au lendemain de la guerre mondiale est connu.

L'instauration du double prix sous l'action de l'ARAMCO ainsi que du partage égal des bénéfices (50%) évalué sur la base des prix affichés après déduction des différentes dépenses traduit un événement important.

FIXATION DES PRIX DES PETROLES BRUTS PAR L'EGALISATION DES PRIX CIF.

1.- Vers la fin de 1947 : la formule Italienne égalisation en G.B.

	-36° Iranien	36° W. Texas Sour Gulf -Gulf Coast.
-Prix affiché F.B.	2,22	2,75
-USMC Prêt	<u>1,55</u>	<u>1,02</u>
-Prix CIF (G.B.)	3,77	3,77

2.- Vers la fin de 1948: la formule d'Arabie aux USA et en G.B.

	-NEW-YORK-U.S.A.		SOUTHAPTON (G.B)	
	W.TEXAS Sour 36° Gulf.	Oficina 36° CRUZ	Oficina 36° Cruz	Arabie36°
-Prix affiché FOB	2,75	2,65	2,65	2,03
-USMC Prêt	38	38	87	1,55
-U.S. Taxe.	105			
-Différentiel de qua- lité				
	3,135	3,13	3,52	3,52

3 - Vers la fin de 1949: La formule américaine égalisation aux U.S.A.

	W. Texas sour 36° Gulf	Oficina 36° le CRUZ	Arabie 36° R. Tamura
-Prix affiché FOB.	2,75	2,65	1,75
-USMC 35% Prêt.	25	25	1,18
-U.S. Taxe		105	105
-Prix CIF	3.00	3,005	2,995

- Source : Rifai

Les prix du pétrole ed. techniy 1974.

C- LA PERIODE DE 1950-1960

Le plafonnement des prix aux dépend à la fois des pays producteurs et des pays consommateurs amena une réaction de ces derniers :  
D'autant plus qu'en Europe les prix des produits pétroliers sont liés plus à leur position géographique plutôt qu'au coût du raffinage ou à l'ensemble de l'affre et de la demande.

Les rapports de la commission économique pour l'Europe pose le problème de l'approvisionnement et de la nécessité de se libérer de cette emprise des trusts.

Au sein des pays producteurs la nécessité était la même avec le reveil de l'indépendance politique durant cette période au sein des trois continents. Mais les intérêts des producteurs et des consommateurs étaient opposés:

- Hausse des revenus pour les uns,
- Baisse des prix pour les autres,

La structure oligopolistique de l'industrie pétrolière accélère la rigidité du marché. En plus, il existe une particularité des produits pétroliers qui est parfois l'insensibilité de la demande aux variations des prix.

Il existe une difficulté de procéder à la substitution de certains produits pétroliers : tel est le cas de l'essence.

Il en est peut-être pas le même pour le fuel lourd. Ces différents degrés d'inélasticité relative ont joué un rôle dans l'élaboration de la structure des prix des produits pétroliers.

D'une manière générale l'inélasticité caractéristique de la demande des produits pétroliers par rapport au prix engendre des répercussions importantes sur la demande des pétroles bruts dont le volume global est déterminé par la capacité disponible du raffinage plutôt que par le niveau ou les fluctuations des prix. Intégrées les compagnies avant 1950 en contrôlant la production et la distribution régularisent le marché, font que la production totale du pétrole brut soit inélastique par rapport aux conditions du marché.

La volonté de l'Europe de se libérer de ce joug économique fut la création de sociétés étatiques, de filiales propres afin de faire contre poids aux 7 Grands. La création de l'E.N.I. en 1953 par l'Italie chargée de la recherche de la production et du transport des hydrocarbures ou elle obtient d'importantes concessions en Egypte, Iran, Maroc, Lybie, Tunisie dès 1955.

En France le B.R.P. (Bureau autonome des pétroles) ou dès 1966 les intérêts de B.R.P et de la R.A.P (régie autonome des pétroles) sont fusionnés dans l'E.R.A.P cherche à diversifier ses ressources d'approvisionnement: elle propose aux producteurs des conditions plus avantageuses que les majors. Au Japon la naissance de la Japanese Export Oil Co fondé en 1957 et l'entrée de l'U.R.S.S accélèrent ce changement dans les rapports de force.

En plus signalons la naissance des sociétés Américaines indépendantes comme Getty Oil Compagnie, qui obtiennent des permis de recherche au Vénézuéla. Au moyen Orient lieu jusque là réservé aux majors.

Quand au pays producteurs le nationalisme pétrolier durant cette période est faible de la part bien qu'il ait pris naissance au Moyen-Orient après 1947 avec la création de l'état hébreux ou les Arabes se sont sentis humiliés.

..//..

La crise du Suez en 1956 donna le ton, mais durant la période 1950-60 le groupe de pression des indépendants Américains et Européens étaient plus fort et l'on assiste à une baisse des prix du pétrole au moyen -Orient.

La détérioration des termes de l'échange des pays producteurs va en s'accroissant.

## II. - NAISSANCE ET ACTION DE L'OPEC

Avant 1950 les luttes entre

- Les producteurs
- Les majors.

Les indépendants tant Américains qu'Européens étaient favorables aux derniers qui cherchaient, comme nous l'avons montré des sources d'énergie à bon marché en abaissant les prix à leur maximum.

Ainsi abaissement en Février 1959 de 18 centimes et 25 centimes le baril pour le Venezuela et le Moyen-Orient et une baisse générale de 10 centimes en Avril 1960.

Les pays exportateurs compriment qu'une initiative isolée comme fût le cas en Iran, en 1951 est voué à l'échec (1). Seul un regroupement est efficace. La tenue à Bagdad du 1er congrès à couvert la voie à la création de l'organisation of Pétrol um Exporting contries - (O.P.E.C.) fondée le 14 Septembre 1960.

Les pays membres fondateurs sont : le Vénézuéla, l'Iran; l'Irak, l'Arabie Saoudite et le Koweit.

A la suite de ces 5 membres se sont joint au fil des années 7 autres à part entière :

- La Lybie et l'Indonésie
- L'Abou Dahbi qui devient l'Etat des Emirats Arabes Unis en 1967
- L'Algérie en 1969
- Le Négéria en 1971
- L'Equateur en 1973
- Le Gabon en 1975.

---

(1) Le Dr/Mohammed MOSSADEGH nationalisa l'anglo-Persium Oil Co au printemps 1951. Mais aussitôt un Boy-cott organisé il fut chassé de pouvoir deux années après.

Les objectifs de l'O.P.E.C.S. dès le début sont clairs :

- Coordonner et unifier les politiques pétrolières des Etats membres.
- Stabilisation des prix et leur rétablissement au niveau antérieur à 1959.

Du fait de l'hétérogénéité des pouvoirs en place au niveau de l'OPEC compte tenu de l'expérience Iranienne de 1951 l'objectif de l'OPEC en 1960 était d'avantage orienté vers un effort de coordination et de stabilisation de prix, de révisions radicales des prix et de nationalisations.

C'est ainsi que dès 1964 L'OPEC a amené des compagnies à accepter que la redevance ne soit plus considérée comme un crédit d'impôt mais comme une dépense et à transformer le système de taxations (Fifty, fifty) en leur faveur.

Parallèlement à ces améliorations fiscales, certains pays producteurs exigent des compagnies pétrolières concessionnaires de ramener dans certains cas une partie des concessions à leurs profits. C'est dans cette perspective que nous assistons durant cette période de 1960/1971 à une sensible augmentation des prix de la tonne de baril exportée.

Ainsi la 17<sup>ème</sup> conférence de l'OPEC en Juin 1968 a proposé:

- La nécessité d'exploitation directe des ressources par les organismes des pays producteurs.
- Possibilité d'amener des modifications dans certains accords de concession et par le droit d'acquérir des participations.
- Droits des états de fixer les prix affichés ou les prix de préférence utilisés pour le calcul des impôts.
- Les rabais sont supprimés

Mais le véritable tournant a été la conférence de TEHERAN du 14/02-1971

- ACTION DE L'OPEC ANALYSE A TRAVERS LES ACCORDS (1)

Les différentes étapes de la politique menée par l'OPEC en vue de l'obtention d'un prix juste dont la valorisation conditionne le développement économique des pays producteurs du pétrole aboutissent à des relèvements de prix et une modification de la fiscalité, destinée à compenser le préjudice subi par les baisses sur les prix, l'inflation et la dépréciation monétaire, conséquences d'une série d'accords que nous allons analyser.

1. L'accord de Téhéran du 14/02/1971.

Cet accord a été conclu entre les six (6) pays du Golfe Arabe (Iran, Arabie Saoudite, Irak, Koweït, Abou-Dhabi et Qatar) et 22 compagnies pétrolières pour une durée de cinq ans : il prévoit :

- La stabilisation et la généralisation à 55% du taux de l'im-  
môt sur les bénéfices nets des compagnies pétrolières.

Une augmentation générale de 33 Cents par baril sur tous les prix affichés concernés, plus 2 Cents supplémentaires en règlement des disponibilités de fret.

- Une augmentation annuelle de 5 Cents par baril pour refléter l'accroissement de la demande et celui du prix du brut durant la période de l'accord (pendant 5 ans).

- Une augmentation annuelle de 2,5 sur le prix affiché pour couvrir le taux d'inflation mondiale sur les biens importés par les pays membres de l'OPEC. Au total l'augmentation globale sur les prix affichés de 38 Cents par baril pour tous les pays membres du Golfe persique et de 46 Cents par baril si l'on tient de battements en vigueur d'alors.

Le tableau qui suit englobe les changements intervenus par l'accord de Téhéran. L'accord fut un grand succès car c'était la première fois dans l'histoire du pétrole que l'on a indexé le prix en se basant sur le taux de l'inflation mondiale. Pourtant le taux 2,5 paraît faible devant les taux qui atteignent l'inflation dans les pays industrialisés fournisseurs des pays membres de l'OPEC. Parallèlement se poursuivaient à Alger les négociations Franco-Algériennes, de gouvernement pour révision des accords pétroliers de 1965.

(1) Ne pas confondre OPBC avec OPAEP (pays Arabes exportateurs de pétrole).

- AUGMENTATION DES PRIX ET AUTRES AVANTAGES OBTENUS -  
( PAR L'ACCORD DE TEHERAN ) ( U.S. \$ BARIL )

PAYS	QUALITE	Ancien pays AF	Releut Gnal	Prime Fret	Ajust Densit	Unific des px	Augmen total	Niveau Px aff.	Accroi ssemen t
LYBIE	34°	1,750	0,330	0,020	0,030	-	0,380	21,70	21,2
IRAN	31°	1,720	0,330	0,020	0,045	0,010	0,405	2,125	23,6
ARABIE- SEOUDITE	34°	1,800	0,330	0,220	0,030	-	3,380	2,180	21,1
KOWEIT	31°	1,680	0,330	0,020	0,025	0,010	0,405	2,085	24,1
IRAK	34°	1,720	0,330	0,020	0,045	0,060	0,435	2,155	25,3
ABOU-DHABI	39°	1,880	0,330	0,020	0,025	-	0,355	2,235	18,9
QATAR	40°	1,930	0,330	0,020	0,015	-	0,350	2,225	19,6
ABOU-DAHBI	37°	1,860	0,330	0,020	0,005	-	0,365	2,225	19,6
ARABIE- SEOUDITE	27°	1,580	0,330	0,020	0,050	-	0,400	1,960	25,6
QATAR	36°	1,830	0,330	0,020	0,015	0,020	0,370	2,280	18,1

Source / : Notes et Etudes documentaires numéro (n°) 4 Décembre 1974.

Le 24 Février l'Algérie nationalisa totalement le secteur de gaz ainsi que les installations de transport et s'appropriera 51% des activités d'exploitation et de production du pétrole.

2. L'ACCORD DE TRIPOLIE DU 2 AVRIL 1971.

Cet accord a été conclu entre le gouvernement Libyen et les Compagnies pétrolières mais a été élargi à l'Algérie, l'Irak l'Arabie-Soudite et au Nigéria.

L'accord de Teheran ayant ouvert une brèche dans le cartel pétrolier Mondial, l'accord de Tripoli a pu obtenir des meilleurs résultats par l'augmentation des prix de 89,7 Cents par Baril et la prise en considération de deux éléments nouveaux.

- = La prime de souffre est fixée à 10 Cents par baril applicable aux bruts d'une teneur en souffre = 0,5%
- = La prime du fret due à la fermeture du canal de Suez fixée à 12 Cents par baril aussi qu'une prime mobile (environ 13 Cents baril lié aux taux d'affrètement des pétroliers).

Le tableau ci-après résume les avantages obtenus par l'accord de Tripoli.

-AUGMENTATION DES PRIX ET AUTRES AVANTAGES PAR L'ACCORD DE  
TRIPOLI (DOLLAR PAR BARIL).

	LYBIE	ALGERIE	NIGERIA	IRAK	A. SEOUDI
QUALITE	40°	44°	34°	46°	34°
ANCIEN PX AFF.	2,550	2,715	2,360	2,470	2,367
RELEVEMENT	0,350	0,350	0,350	0,350	0,350
AJUST. DE DENS.	-	-	0,30	0,20	0,30
PRIME DE F. FIX	0,070	0,070	0,070	0,070	0,070
PRIME DE SOUFF	0,150	0,150	0,150	-	-
Nvx Px DE BASE	3,070	3,235	2,880	2,850	2,850
ACCROISSEMENT	20,4	19,2	22,0	18,3	19,0
INDEXATION	0,127	0,130	0,122	0,121	0,121
ACC. INDEXATION	4,1	4,0	4,2	4,3	4,5
PRIME DE SUEZ	0,120	0,120	0,120	0,120	0,120
Nvx Px affiché	3,447	3,615	3,120	3,211	3,131
ACCROI SSEMENT	0,897	0,950	0,852	0,852	0,811
TOTAL	35,2	33,1	36,1	33,2	34,2

3- ACCORD DE GENEVE I (20-01-1972) ET GENEVE II (01-06-1973).

A la suite des décisions qui ont été prises par les autorités Américaines de suspendre la convertibilité du dollar et de dévaluer en 1971 et en 1973 les pays producteurs ont été amenés à exiger une protection contre l'érosion de leur revenus et à se prémunir contre de telles décisions des pays consommateurs industrialisés.

Les accords de Téhéran et de Tripoli ont été modifiés dans ce sens. C'est ainsi que le prix posté des différents bruts a été augmenté de 8,49% et une correction trimestrielle a été mise au point pour tenir compte des fluctuations du dollar.

Après ces accords le prix posté de l'Arabien light est passé de 2,285\$ le baril à 2,475 \$ le baril (à la suite de Genève I et 2,398\$ le baril à la suite de Genève II).

Malgré ces succès appréciables le principe de la souveraineté des pays exportateurs avant la fixation des prix pétroliers n'était pas encore acquis.

Bien plus que le niveau même de ces prix restait bien au dessous de sa valeur réelle de ce produit non en tant que source d'énergie comparée aux autres formes d'énergie mais aussi en tant que matière première aux possibilités d'utilisations multiples.

La tenue de la conférence des pays non alignés à Alger en Septembre 1973 et les différentes résolutions qui y ont été adoptées plus particulièrement en ce qui concerne la récupération par les producteurs de leurs richesses nationales, traduit un tournant dans les relations économiques internationales.

Le deuxième déclenchement de la 4ème guerre Israélo-Arabe en Octobre 1973 va permettre l'accélération du processus de contrôle de la production et de la fixation du prix de pétrole par les pays membres de l'OPEP.

#### 4. LES DECISIONS DE KOWEIT DU 16/10/1973

- Le point le plus important des décisions de Koweit est la fixation souveraine des prix postés par les pays exportateurs de pétrole.

- Les prix postés du Golfe ont été augmentés de 70% et ceux des autres pays ont été avec des taux supérieures.

- Les décisions du Koweit demandaient aux pays membres d'entamer dans les plus brefs délais des négociations en vue d'une participation minimale de 60%.

- De continuer d'appliquer les accords de Geneve II sur la compensation des fluctuations monétaires. A titre d'exemple le prix posté de l'Arabien Light 34° A P I porté de 3,011 \$/Baril (au 1/10/1973) à 5,119 \$/Baril le 16/10/1973.

#### 5. LES DECISIONS DE TEHERAN DU 22/12/1973

Lors de la récente réunion de Téhéran les Ministres des 6 pays du Golfe membres de l'OPEP en raison de la confusion qui régnait sur le marché et de l'ambiguïté du système de fixation des prix défini le 16 Octobre à Koweit ont décidé et à l'utilisation de ce prix comme base de calcul du prix posté.

A Téhéran c'est le revenu du gouvernement qui a été pour la première fois retenu comme base de calcul du prix posté.

Le revenu du gouvernement Séoudien sur le brut Arabe léger de 34°API a ainsi été fixé à 7 \$ Baril à partir du 1er Janvier. Ce chiffre conduit conformément et à la formule de taxation OPEP (expensing de la Reyatty de 12,5% et impôt sur le revenu de 55%) à un prix posté pour le même ~~brut~~ de 11,651 \$ le baril compte tenu de l'accord de Geneve.

Le nouveau chiffre de 7 \$ Baril représente un accroissement des recettes gouvernementales de l'Arabie Séoudite de 133% par rapport au revenu de 2?998 Baril provenant du prix posté précédent de 5,036 \$, le Baril, au cours du mois de Décembre. Par rapport à ce prix le nouveau prix applicable au 1er Janvier 11?651 \$ Baril représente pour sa part un accroissement de 11,49%.

Avec ces nouvelles augmentations les revenus des 6 pays atteignaient 60 Milliards de \$ en 1974.

En outre il a été décidé à Téhéran de fixer les prix postés des autres bruts du Golfe par rapport à celui de l'Arabe léger de 34° API.

Les prix varieront de 6 Cents en plus pour chaque degré API au delà de 34° et de 3 Cents au moins pour chaque degré API au delà de 34° et de 3 Cents au moins pour chaque degré API en dessous de 34° API. Chaque pays continuera provisoirement à fixer la prime de souffre attribuable à ses pétroles compte tenu des tensions du marché.

Le tableau suivant présentant l'évolution du prix du pétrole Arabe Saoudien léger de 34° API retenu brut de référence pour le calcul des différentiels applicables aux autres bruts.

- PRIX ARABE (SAOUDIEN) LEGER DE 34° API \$ BARIL -

	! 1er Octob. 73 !	! 1er Decemb. 73 !	! 1er Janvier 74 !
A PRIX POSTE	! 3,011 !	! 5,036 !	! 11,651 !
B COUT DE Pxion	! 0,100 !	! 0,150 !	! 0,150 !
C REVANCES	! 0,376 !	! 0,629 !	! 1,456 !
D IMPOTS	! 1,443 !	! 2,369 !	! 5,552 !
E RECETTES Otales	! 1,819 !	! 3,000 !	! 7,000 !
F COUT APRES Tx	! 1,916 !	! 3,150 !	! 7,108 !

Source / Revue OPEC Genève.

## 6. LA CONFERENCE DE L'OPEP DU 7.1.1974 (GENEVE)

La conférence du 7 Janvier 1974 est très importante en ce sens qu'elle énonça les principes qui devaient régir l'action future de l'organisation.

Elle confirma le niveau des prix postés décidés à Thérane pour le premier trimestre 1974.

Elle exigea le principe de conférences trimestrielles pour fixer le niveau des prix postés applicables pour chaque trimestre en fonction des conditions de marché et de la situation économique. C'est l'abandon définitif du ratio entre les prix postés et les prix réalisés (prix de réalisation = 93% du prix affiché). C'est aussi l'abandon définitif de la formule de Genève II relative aux fluctuations monétaires. Toutes ces mesures avaient pour objectif de sauvegarder le pouvoir de l'achat des revenus et aussi de tenir la masse de profits des compagnies dans les limites raisonnables. Parallèlement l'OPEP a décidé de confier à la Commission économique l'étude d'un système de fixation des prix basé sur un certain nombre de critères.

- Le marché international des produits pétroliers,
- L'inflation économique,
- Le prix des autres sources d'énergie,
- La valeur intrinsèque du Pétrole en tant que matière première épuisable.
- Le contrôle du niveau de la production pour maintenir le niveau du prix sur le marché international à un niveau raisonnable.
- Les limites des "surprofits" réalisés par les grandes compagnies pétrolières internationales.

## 7. CONFERENCE DE QUITA DU 15 JUIN 1974

- Cette conférence décide de geler les prix postés pour le 3ème trimestre 1974 pour tenir compte de l'inflation mondiale (estimé à l'époque de 14% annuelle).

Aussi de relever le taux de la redevance de 12,5% à 14,5%. C'est au lendemain de cette conférence que la réunion des sociétés nationales des pays membres de l'OPEP définissa le principe de coordination de la politique de vente de ces sociétés. C'est ainsi à cette conférence que le principe selon lequel le prix de vente doit atteindre 93% et plus du prix posté. La période qui suivit la conférence de Quito a été caractérisée par la baisse sensible de la demande en pétrole brut, réduction volontaire de la consommation énergétique dans les grands pays consommateurs, manoeuvre des grandes compagnies (arrêts techniques simultanées de plusieurs raffineries importantes).

8. LA CONFERENCE DE VIENNE DU 12/13 SEPTEMBRE 1974.

La conférence décide de geler les prix postés pour le 4ème trimestre 1974. Elle décide par ailleurs une compensation pour tenir compte de l'inflation mondiale. Le revenu gouvernemental a été augmenté de 3,5% pour ce trimestre et cela en tenant compte d'un taux d'inflation de 14%. Cet accroissement a été obtenu en poussant le niveau de royalties de 14, 5% à 16,67% des prix postés et le niveau de l'impôt de 55% à 65,67% des prix postés.

-- EVOLUTION DE LA FISCALITE PETROLIERE OPEP --  
(Exemple de l'Arabian Light 34° API)

ANNEES	PRIX POSTE \$/BARIL	REVE. FISC. DE L'ETAT \$/ BA.	EVOLUTION DU TAUX DE LA FISCALITE APP- LICABLE AUX COMPAGNIES.
1960	1.800	0.765	-La redevance est considérée comme avance sur impôt le taux d'imposition est 50%.
1965	1.800	1.830	-Le taux de redevance:12,5% Tx d'impo. 50% la redevance n'est plus comme avan.
15/02/71	2.180	1.261	-Le taux de redevance 12,5% généralisa. du Tx d'impo. à 55% (accord de Téhéran)
20/01/72	2.479	1.448	
1/01/73	2.591	1.516	
01/10/73	3.011	1.770	
16/10/73	5.119	3.048	
74(1°Tr.)	11.651	7.008	-Taux de redevance 14,5% taux d'impo. 55% (Quita)
74(3°Tr.)	11.651	8.260	-Taux de redevance 16.67% taux d'impo. 65,75% (Vienne Septembre 1974).
75(1°Tr.)	11.251	9.820	-Taux de redevance 20% taux d'impo. 68,5% Abou-Dahbi Novembre 1974.

Source / Statistique de l'OPEP et les résolutions de conférences ministérielles.

Cette décision représente une augmentation du prix du pétrole directeur Arabian light de 9.41\$ Baril soit 33 Cents par brail effectifs compter du 1er Octobre 1974.

Cette dernière hausse variera d'une région à une autre de façon que la hausse totale du revenu du gouvernement correspond à 3.5%.

9. LA CONFERENCE DE VIENNE DU 12 DECEMBRE 1974 (1)

Lors de cette conférence il a été décidé une augmentation de 4%. De ce fait le taux de redevance devient 20% (contre 16.67% précédemment) et celui de l'impôt 85% (contre 85.67% précédemment). Par ailleurs les pays de l'OPEP ont décidé de retenir le principe unique du pétrole brut, issue des accords de participation ou de nationalisation (1), appartenant aux pays membres.

Mais ce prix unique ne sera atteint que le jour où tous les pays exportateurs auront entièrement nationalisé leur pétrole.

Le tableau suivant représente l'évolution de la fiscalité ainsi, que l'évolution du prix posté Arabian Light 34° API.

Le deuxième tableau représente l'évolution des revenus des pays membres depuis 1962. Mais il faut remarquer que depuis décembre 1974 les pays producteurs du pétrole du fait que le prix du pétrole continu à subir les effets de l'inflation et les modification des parités des monnaies des principaux pays industrialisés.

---

(1) Cf: Le pétrole contre les pays producteurs et les pays consommateurs colloque université Laval 12/13/mars 1973, où S. Ayoub distingue pays

- le pétrole redevance (PR)
- le pétrole nationalisation (PN)
- le pétrole association (PA)
- le pétrole participation (PP)

-- TOTAL DES REVENUS (EN MILLIONS DE DOLLARS) --

PAYS	1962	1966	1970	1971	1972	1973	1974
KOWEIT	526	707	895	1395	1697	2100	7400
ARABIE-SEoudITE	451	777	1200	2160	2107	4900	18500
IRAN	334	593	1093	1870	2380	3900	14300
IRAK	267	394	521	840	575	1500	5000
ABOU-DAHBI	3	100	233	431	551	1000	3200
QATAR	56	92	122	198	255	400	1400
GABON	-	-	-	-	-	-	400
LYBIE	39	476	1295	1766	1598	2200	5300
ALGERIE	-	-	325	320	700	1000	2600
NIGERIA	-	-	411	915	1174	2000	5000
VENEZUELA	1071	1172	1406	1751	1948	2800	8300
INDONESIE	-	-	193,5	265,2	376,2	800	8300

Source/ : Bulletin analytique pétrolier du 25 Septembre 1972  
PGA du 1er Décembre 1973.

OPEP 1974 (Annuel statistical Bulletin)

Arab Oil et Gaz : 1.1.1975

Intelligence économiist Unit 1974.

10. CONFERENCE D'ALGER DU 4.6. MARS 1975.

Lors de la récente conférence qui s'est tenue dernièrement à Alger, les pays producteurs de pétrole ont opté pour des décisions :

- De geler les prix du pétrole avec des ajustement des barèmes correspondant à l'inflation pendant une période indéterminée.

- Instauration d'un système d'indexation des prix de l'huile pour assurer la valeur réelle des revenus pétroliers des pays pétroliers (producteurs) ne soit érodés par l'inflation ou les fluctuations monétaires comme le déclin actuel du dollar.

- Les pays producteurs sont prêts à négocier les conditions d'une stabilité des prix du pétrole afin de permettre aux pays consommateurs d'effectuer les ajustements nécessaires dans leur économie. En contre partie les pays producteurs demandent des garanties à leur barème, la protection de leur investissements à l'étranger la réforme du système monétaire internationale et une aide massive du développement duttiers-monde.

- L'établissement d'une coopération très étroite et d'une coordination pour maintenir l'équilibre entre la production et les besoins du marché pétroliers mondial.

- Création d'un fond spécial de 10 à 15 Milliards de \$ pour le placement des surplus monétaires des pays membres à servir le canal de transfert en faveur des pays en voie de développement et des pays développés.

- Les pays membres de l'OPEP sont disposés à baisser les prix du pétrole, à condition qu'il ait également en contre partie et simultanément de la part des pays développés un effort analogue c'est à dire d'examiner en commun les problèmes économiques internationaux dans le cadre d'une conférence internationale entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement. Elle doit aborder non seulement sur le pétrole, mais aussi aux questions qui intéressent les pays du tiers-monde à savoir les matières premières et le développement.

L'ensemble des actions de l'OPEP vise le pétrole et les produits pétroliers. Or, le gaz naturel, est appelé à jouer son rôle stratégique dans l'avenir. Actuellement son prix est fixé par contrat ce qui nous verrons par la suite pour l'Algérie. Mais des organisations monopolistiques comme l'OPEP regroupent les principaux producteurs devraient permettre de déterminer son véritable prix. (1)

---

(1) Note. Lors de la conférence de Qatar du 15 au 17 décembre 1976, une augmentation des prix a été décidée. Mais il exista une divergence entre l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes-Unis et les autres membres de l'OPEP. Les derniers ont décidé d'augmenter de 5% à partir du 1er Janvier 1977, les autres 10% cette hausse étant suivie d'une majoration de 5% dès le 1er Juillet 1977 (le prix du pétrole passant par les premiers de 11.51 à 12.08 dollars le baril

2er PARTIE

QUI DETIENT LA DECISION ECONOMIQUE

Pourtant une autre source d'information relative à la consommation des Etats-Unis montre qu'en 1953 le charbon non compris les exportations représentait 31.6% et le pétrole 49.7% et le gaz naturel 21.6%. Car il faut être conscient que le charbon peut-être considéré dans le long terme comme un concurrent clé du pétrole.

Les réserves sont abondantes et les Etats-Unis possèdent des réserves récupérables estimées à 1 66 milliards de tonnes et des réserves prouvées de l'ordre de 600 à 800 milliards de tonnes localisées dans le Montana, le North Dakota et le Wyoming (1).

Si l'on prend un taux de conversion moyen de 16 000 pieds de cubes de gaz (450 m<sup>3</sup>) pour une tonne de charbon Américain représentant 360 000 milliards de M<sup>3</sup> de gaz naturel soit 6.7 fois le total des réserves mondiales prouvées de gaz naturel et près de 24 fois les réserves dans l'ensemble des pays de l'OPEP (réserves au 31 décembre 1973 15 300 milliards de M<sup>3</sup>).

L'U.R.S.S. détient des réserves de 4 300 milliards de tonnes soit 47 fois les réserves Américaines.

Il semblerait que la Chine possède des réserves aussi importantes que l'U.R.S.S. du fait de son inexploitation.

Pourtant selon les prévisions des pays de l'OPEC le charbon représente un taux d'écoulement faible durant la période 1980/90 : 25% en 1980, 23% en 1985 et 2.1% en 1990.

Le taux de progression le plus spectaculaire serait l'énergie nucléaire 2% en 1975, 11% en 1990.

Ce sont les pays de l'Europe, le Japon qui accélèrent la recherche dans ce domaine. Nous ne rentrerons pas dans le détail des propriétés de l'énergie nucléaire.

---

(2) Petroleum Economist Janvier 1976

### A) La répartition mondiale des sources d'énergie

Les différentes sources d'énergie :

- Le charbon
- La lignite,
- Le pétrole,
- Le gaz naturel,
- L'hydro-electricité,
- L'énergie nucléaire etc....

Et leur utilisation plus ou moins intensive et extensive traduit la limite qu'offre la nature dans ce domaine. C'est l'aspect de rareté facteur fondamental dans l'explication des mécanismes de l'analyse économique. Des facteurs de substitution existe entre ces différentes sources d'énergie. Si nous les assimilons à l'air la concurrence tant des propriétaires fonciers que les capitalistes conduirait naturellement à la disparition progressive tant de la rente foncière absolue que différentielle. Nous savons qu'en des périodes historiques, bien que limitées les firmes multinationales ont donné l'illusion que ces ressources étaient illimitées pour justifier le bas prix.

Cette limite est différente du secteur agricole qui offre des quantités relativement insuffisantes mais dont l'utilisation d'engrais, l'accroissement de la mécanisation accroît la productivité du travail et de la production.

Les réserves de Pétrole, de gaz, de charbon peuvent-être assimilables aux réserves d'or. Il arrivera un jour où ces réserves seront totalement épuisées bien que la finalité économique soit différente l'accroissement de la productivité et de la production ne peuvent qu'accélérer ce processus dans l'espoir que de nouvelles réserves soient découvertes. Le problème qui se pose à nous est de savoir quelle est d'abord la structuration des différentes sources d'énergie.

L'analyse de l'évolution de la structure de la production mondiale d'énergie révèle qu'en 1975 le pétrole à la prépondérance avec 47% alors que le charbon n'a que 27%.



..//..

STRUCTURE PRODUCTION MONDIALE ENERGIE

	1850	1900	1913	1929	1937	1950	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990
CHARBON	30.3	69.4	78.2	71.0	67.2	58.4	49.4	41.6	35.3	27	25	25	21
ENERGIE H. ELECTR.	--	--	--	--	--	--	--	--	--	6	5	5	5
GAZ DONTE L'OEPEP	1.1	1.1	1.3	3.8	5.0	0.3	14.0	17.1	--	18	19	20	21
PETROLE DONTE L'OEPEP	--	2.8	14.7	3.9	18.2	25.5	31.5	35.0	41.3	47	47	45	42
										25	31	19	18

Source /

à partir différentes revues OPEC.

ESTIMATION DE LA PRODUCTION DU PÉTROLE BRUT

EN 1976 EN 1000 T

HEMISPHERE	% du total	RAPPEL	% DU MONDE
<u>Amérique du Nord</u>	466.002	ETATS-UNIS	14,2 %
dont			
Etats-Unis	403.041		
<u>Antilles</u>	137.499		
Autres pays d'Amérique du Sud	89.444	PAYS O.P.E.C.	52,9 %
<u>Moyen Orient</u> dont	1.101.728		
Arabie Saoudite	428.659		
Iran	293.906		
<u>Afrique</u> dont	263.430		
Algérie	46.450		
Lybie			
<u>Europe de l'Ouest</u>	33.702		
<u>Extrême Orient</u>	122.224		
U.R.S.S. et Europe Est dont U.R.S.S.	544.530		
Chine	184.700		
Total Monde	2.843.779		

Source : Extrait des problèmes économiques. Revue Documentation française, 16 février 1977.

Toutefois outre les dangers de radiation de l'environnement, le coût est estimé de l'énergie nucléaire est relativement élevé.

Il existe d'autres sources alternatives d'énergie tel les cristes bitumeux et les ables sphaltiques, l'hydro-électricité, - l'énergie géo-thermique, l'énergie solaire, les marées de vent.

Aux E.U. on prévoit en 1985 que l'énergie géo-thermique formée par la chaleur emmagasinée dans les réservoirs sous tensions fournira 1% de la consommation d'énergie.

CONSOMMATION PREVUE AU E.U.

D'AUTRES SOURCES D'ENERGIE

% DE CONSOMMATION

	1985	2 000
Géo-thermique	1%	--
Energie Solaire	0,15%	2%
Hydro-électricité	4%	--
Energie des marées	--	--
Energie des vents	--	--

Les causes de cette faiblesse d'utilisation qui auront peut-être un impact mais en 1985/1990 seulement sont énumérées par JOHN SAWHILL Directeur du Bureau Fédéral de l'énergie (E.U) déclaration faite le 24 Juillet 1974.

"Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les nouvelles thermiques aient un grand impact avant les années 1980. Nous devons savoir que la technologie progresse très lentement et qu'elle pourrait prendre plus de temps que nous l'espérons.

Nous n'avons tout simplement pas la technologie pouvant rendre l'huile de Chiste la vapeur géo-thermique, ou l'énergie solaire économiquement exploitables ou largement utilisables dans le proche avenir".

C'est ainsi que l'évolution de la structure mondiale de la consommation d'énergie démontre la prépondérance du pétrole et du gaz. Cela provient surtout des interactions complexes de ses sources d'énergie avec les autres secteurs de l'activité économique (pourcentage important d'utilisation de ces sources d'énergie comme input) de même du fait de leurs propriétés chimiques qui leur permettent ~~de produire~~ de multitudes dérivées qui sont indispensables pour l'économie. Mais la retrospective précédente montre surtout que le pays de l'OPEC ne contrôlent pas l'ensemble des sources d'énergie contrairement à une citée faussement réponde bien qu'ils contrôlent les gisements les plus rentables selon la logique capitaliste. En plus il convient de se demander maintenant si les gisements au sein des pays de l'OPEC sont contrôlés par les pays de l'OPEC même et utilisés à des fins de développement national.

B) LE CONTROLE SUR LES GISEMENTS ET LA DISTRIBUTION AU SEIN DE L'OPEC

Car en dernière instance le véritable problème de cerner qui détient le POUVOIR ECONOMIQUE au niveau des pays de l'OPEP.

En avril 1974 : Les firmes multinationales exportaient

- Dans la région du golfe Persique 60% du pétrole brut,
- Le pétrole exporté à partir de la méditerranée (Lybie, Algérie) représentait 33%. Dans cette région le rôle premier joué par SONATRACH est d'une importance stratégique.

- Les autres régions 93%

Dans les Etats Nationaux commercialisaient 40% dans le Golfe Persique, 67% au niveau du bassin méditerranéen, 7% seulement dans les autres pays situés sortant dans l'hémisphère occidentale.

Cependant ces chiffres sont encore trop gonflés, la raison est que l'Etat National revend une fraction de sa production aux Sociétés installées dans son territoire faute de moyen de commercialisation du fait que la structure obligopolistique du marché mondial de l'énergie d'une part, d'autre part les vanes de ce marché (Les circuits de distribution) sont contrôlés par les grands cartels internationaux.

Dans le Golfe pour le mois d'avril 1974 les Etats Nationaux ont revendu 10% de leur part aux sociétés pour la commercialiser, 17% en méditerranée (cela concerne essentiellement la Lybie) ce qui réduit d'autant le contrôle direct des producteurs sur leurs richesses nationales (1).

---

(1) Sid Ahmed : L'économie arabe à l'heure des surplus pétroliers ed ESEA Paris 1975.

**RESERVES DE PETROLE ET CAPACITES  
DE RAFFINAGE DANS LE MONDE.**

Source "The Oil And Gas  
Journal."  
29 Décembre 1975.

En valeur relatives (%).

Indications Pays ou groupes de Pays	Reserves de Pétrole	Reserves de Gaz	Nombre de raffineries	Traitement du Brut(Pét)	Cracking	Reforming
Total Europe(monde)	3.86	8.10	22.05	33.62	13.72	31.61
IRAN	9.79	14.76	0.68	1.31	0.51	0.81
Arabie Séoudite	22.5	4.61	0.41	0.9	0.11	0.28
Moyen Orient	55.9	24.13	4.5	5.53	1.70	2.64
Total M.O.	55.9	24.13	4.5	5.53	1.70	2.64
Pacifique	3.22	4.99	14.79	16.61	7.71	12.39
Total Asie Pacifique	0.25	1.45	1.5	1.19	1.96	2.12
Australie	0.003	0.08	6.4	9.12	4.44	7.3
Japon	9.88	9.28	5.2	2.23	0.98	2.15
Total Afrique	1.11	5.64	0.41	0.21	-	0.31
Algérie	5	9.63	35.47	25.64	60.22	41.9
U.S.A.	11.45	16.07	53.42	41.99	75.86	51.17
Hémisphère Occidental	84.3	62.59	-	-	-	-
Total monde non communiste	115.7	37.41	-	-	-	-
Total général	1100	1100	-	-	-	-

(1) Les raffinés des pays socialistes ne sont pas recensés. Par conséquent les % calculés et relatifs au nombre de raffineries est calculé sur le nombre de raffineries dans le monde non communiste.

Par ailleurs le nombre de raffineries (exclu le bloc socialiste) représente 22% en Europe, 35.47% aux U.S.A.

Cette structure de tableau montre la nouvelle stratégie du capitalisme international qui tend à implanter certaines activités dans les pays producteurs de pétrole notamment les raffineries. Donc à déplacer certaines activités au sein des pays détenteur de pétrole et de gaz tant pour des raisons économiques que politiques.

Les compagnies tentent à contrôler à la fois l'engineering ce qui leur permet lors des contrats d'installer des capacités relativement larges par rapports aux possibilités d'absorption de ces pays, d'autre part la distribution car si la valeur est créée au niveau de la sphère de la distribution elle se réalise nécessairement au niveau de la sphère de la circulation. Cela est la reflet du processus d'internationalisation de la production.

Entre ces deux limites et en fonction des intérêts du moment dans certains pays nous assistons à la naissance des premières transformations, dans d'autres des transformations semi-élaborées, les transformations finales se déroulant en pays développés. (1).

Car il s'agit de poser le problème du pouvoir économique c'est à dire qu'il convient de voir à qui ont profité ces différentes réévaluations des prix des matières premières énergétiques.

Décomposons premièrement le prix du baril.

---

(1) JM CHEVALIER: l'enjeu pétrolier ed calman Lévy 1973

DECOMPOSITION DU "BARIL" DU CONSOMMATEUR

!	!	COU <sup>T</sup>	!	!
!	!	PONDERE	!	POURCENTAGE (%)
!	!	\$	!	!
!	!	0.285	!	2.7
!	Cout, Technique de Production		!	
!	!	0.350	!	3.3
!	Cout technique de Raffinage		!	
!	!	0.680	!	6.3
!	Cout technique de transport		!	
!	!	2.790	!	26.0
!	Stackage, mouvement, distribution		!	
!	et marge bénéficiaire des distri-		!	
!	buteurs.		!	
!	!	0.681	!	6.3
!	Profits nets des compagnies		!	
!	pétrolières		!	
!	!	5.100	!	47.5
!	Recettes fiscales des pays con-		!	
!	sommateurs		!	
!	!	0.853	!	7.9
!	Revenus pétroliers des pays pro-		!	
!	ducteurs		!	
!	TOTAL .....	10.739	!	100.0

Source /: Bulletin de l'OPEP Septembre 1969.

Nous constatons que les recettes fiscales des pays consommateurs greffent la plus grande part. Cela est vérifié par l'ensemble des produits. En termes clairs, cela signifie qu'il y a un transfert de valeur des compagnies vers l'Etat capitaliste. Les pays producteurs n'ont que 7.9%. Les profits déclarés par les majors sont significatifs.

../..

PROFITS DECLARES DES SOCIETES

"MAJORS AMERICAINES" (EN MILLIONS DE DOLLARS) %ACCROISSEMENT

	EXXON	GULF	MOBIL	SOCIAL	TEXACO
1970	1.309.5	540.4	482.7	454.8	822.0
1972	1.522.0	447.0	574.2	547.1	889.0
1973	2.443.0	800.0	849.0	844.0	11292.4
1974	3.140.0	1.065.0	1.040.0	970.0	1.586.4
1972/73	+ 59.4%	+ 78.9%	+ 48.0	+ 54.2	+ 45.3
1973/74	+ 28.5%	+ 33.1	+ 22.5	+ 18.8	+ 22.8

TOTAUX :

1970 : 3.989.3                      1974 : 7.801.4  
 1972 : 3.989.3                      1972/73 : + 258.8  
 1973 : 6.228.4                      1973/74 : + 25.3

Source / : Revue Pétrole et gaz Arabe n°142 16 Février 1975.

Ces profits sont sans doute minimisés car c'est pratiquement impossible de percer le secret des affaires de ces bruts internationaux. En plus la masse de revenus accaparés par les pays producteurs de pétrole, ne s'investissent pas au sein des pays de l'OPEC. Nous pensons surtout à ceux dont la volonté politique se développent est limitée. C'est la technique connue sous le nom de recyclage des pétro-dollars.

../..

Par exemple des compagnies Iraniennes font parties du Conseil d'administration du trust Krupp. Dans le domaine mobilier le Koweit Investment Compagny fondée en 1966 a acheté l'Ile de Kiawah aux Etats-Unis ou elle veut créer un grand centre touristique. Pourtant il existe des investissements internes : la Société d'Arabie Saoudite Petromin en (association avec un groupe mixte, association américain, Japonais, Allemands) se lance dans de unités projets industriels: Une usine métallurgique de 500 Millions de dollars dans la région de Jubail.

L'Emirat d'Abu-Dhabi a lancé un projet de 300 millions de dollars pour la création d'une usine de G.N.L. à Mus-Island en association avec un groupe japonais et américains.

L'Arabie Saoudite fonde avec un groupe Allemand une usine d'engrais pour 100 millions de dollars, avec la Houston National une usine de Methanol pour 300 millions de dollars et dans cette optique des banques et compagnies d'investissement sont créés pour le financement des projets industriels.

- L'union des banques arabes et françaises (crédit lyonnais)
- Banque arabe et internationale d'Investissement (contorsium de treize banques européennes).
- Compagnie arabe et internationale d'Investissement (1)

Cela n'est que le résultat complexe à la fois de la volonté d'un développement arabe national qu'il ne faudrait pas minimiser et la limite que pose le développement du capitalisme. Ces actions répondent à la nouvelle stratégie de l'impérialisme qui a changé de forme et non de nature.

---

(2) Certains parlent de capital financier. (ERNST MANDEL) Mais peut-on parler de capital financier dans des pays ou le noyau industriel est embryonnaire, voire inexistant?

Changement de forme dans la mesure ou le recyclage des pétrodollars peut s'effectuer de deux manières essentiellement :

- Par le truchement d'institutions financières : en 1975 plus 1/3 de financement du F.M.I. et de la B.I.R.D. l'ont été par les pays de l'OPEC.

- Par des investissements en Europe ou dans les pays du tiers monde même aspect de l'internationalisation de la production et des limites du développement du capitalisme.

- L'inflation dans les pays capitalistes développés qui favorise la concentration du revenu aux dépens des pays du tiers Monde et particulièrement des pays de l'OPEC.

En effet si nous prenons en compte le phénomène de l'inflation cela démontre un autre aspect de la détérioration des termes de l'échange entre pays de l'OPEC et les pays industrialisés. Surtout que durant la période 1970/74 le taux d'inflation a été élevé et que la moyenne des importations des pays de l'OPEC en provenance de la Zone développée s'est accrue.

TAUX ANNUELS D'INFLATION DANS LES PRINCIPAUX PAYS INDUSTRIALISES.

	U.S.A.	FRANCE	ALLEMAGNE	JAPON	G. BRETAGNE	ITALIE
1960/1970	2.7	4.3	3.5	4.9	4.1	4.4
1971	4.7	5.9	7.8	4.9	9.0	16.4
1972	3.2	5.7	6.1	4.8	6.3	5.9
1973	5.3	6.9	4.9	10.4	7.5	10.9
1974 (estimations moyennes annuelles)	9.0	12.0	8.0	22.0	12.0	16.0
1970/1973	4.5	6.0	6.0	6.6	7.6	7.7

Source / REVUE OPEC.

../..

DONNÉES GLOBALE SUR LES PAYS DE L'OPEP

-- 1976 --

	Population (x 1 000 h)	Densité	Importations millions \$ U.S.	Milliers d'importati par habit
Algérie	16780	7	4 234	25,23
Equateur	6100	26	948	13,35
Gabon	530	2	384	72,45
Indonésie	130 500	69	3 842	2,94
IRAN	33 010	20	5 672	17,18
IRAK	11 124	25	2 365	21,26
Koweït	980	61	1 547	157,85
République arabe populaire	2 440	1	2 763	113,23
Lybienne				
Nigéria	81 920	89	2 737	3,34
Qatar	220	10	271	123,18
Arabie Séoudite	8 000	4	3 475	43,41
Emirats Arabes Unis	350	1	1 705	487,14
Venezuela	11 993	13	4 242	35,37

Le second point à noter est que pour la même période 1970/73 la hausse moyenne annuelle des prix pour les principales importations des pays membres de l'OPEEC a été en fait de 9% à 10% de manières plus précises, les hausses de coûts enregistrés ont été les suivants :

Taux annuel moyen des hausses de prix des principales importations

Des pays membres de l'OPEEC (en provenance des six pays)

- 1 machine non électrique :	8
- 2 matériel de transport :	7.6
- 3 produits sidérurgiques :	11.3
- 4 machines électriques :	8.5
- 5 charpentes métalliques :	10.5
- 6 produits alimentaires :	15.0
- 7 produits pétrochimiques :	8.76

MOYENNE PONDEREE : 9.08

Source / Revue OPEC.

Les pays riches essaient de voiler les raisons de l'inflation internationale en voulant en incombent l'entière responsabilité aux pays producteurs de pétrole. Or aucune analyse sérieuse ne vient argumenter cette thèse qui n'est selon nous qu'un vaste édifice idéologique en vue de justifier l'actuelle division internationale du travail basé sur la loi de l'échange inégal qui permet la reproduction élargie du développement inégal accentuant ainsi la bipolarisation au sein de l'économie mondiale.

D'AILLEURS LES PRIX DU PETROLE EN TERMES REELS ONT CHUTE. LA DETERIORATION DES TERMES DE L'ECHANGE A ETE PLUS IMPORTANTE POUR LES PAYS DONT L'IMPORTATION EN BIENS D'EQUIPEMENT EST LA PLUS IMPORTANTE. EN PLUS NOUS N'ANALY-  
SONS PAS LES EFFETS INFLATIONNISTE DE L'IMPORTATION DE DENREES ALIMEN-  
TAIRES DE TOUS GENRES CAR L'IMPORTANT A COMPRENDRE EST QUE CE NE SONT PAS  
LES PRODUITS PRIMAIRES QUI ACCUSENT UNE DETERIORATION DES TERMES DE L'E-  
CHANGE MAIS L'ENSEMBLE DES PRODUITS DES PAYS SOUS DEVELOPPES DU FAIT DU  
PROCESSUS D'INTERNATIONALISATION DE LA PRODUCTION. (1)

(1) Emmanuel : L'Echange inégal ed Maspero 1969

S. Amin : Le développement inégal ed Minuit 1973

c) AXE DE RECHERCHE.

Nos hypothèses de travail pour analyser l'évolution des prix internationaux dans la sphère énergétique et donc pour comprendre les mécanismes de fixation des prix au niveau du marché mondial des produits pétroliers et gaziers est:

- d'insister sur l'action de la loi de la valeur dans ce domaine,
- De sa modification du fait de la spécificité de cette sphère. Car si les ressources étaient illimitées, la concurrence des capitaux conduit nécessairement à la disparition tant de la rente foncière absolue que différentielle c'est à dire la propriété foncière ne jouerait plus comme une limitation à l'extension du capital.

a) L'action de la loi de la valeur: Nous savons qu'il existe plusieurs sources d'énergie concurrentes en présence, que le dénominateur commun de ces sources d'énergie est qu'elles sont toutes les supports matériels d'une seule forme de marchandise à savoir l'énergie et qu'elles se convertissent toutes en chaleur par plusieurs procédés techniques.

En dernière instance la valeur est donc le prix de marché de ces marchandises est réglée à la fois par la quantité d'énergie exprimée en calories qu'elles ferment et du coût nécessaire des différentes phases de transformation.

Du point de vue historique, l'apparition du charbon comme source essentielle d'énergie a comme cause essentiellement son coût très bas et les différents services qu'il a pu rendre en permettant l'extension de l'accumulation du capital d'une manière générale. Cependant et comme la répartition géographique n'est pas uniforme le charbon américain du fait de son coût technique très bas et malgré l'éloignement est venu concurrencer sérieusement le charbon européen. La valeur du charbon qui réglait le prix à l'échelle mondiale était le charbon européen. Il s'en suivait que les capitalistes américains percevaient un surprofit, les capitalistes européens percevaient le profit moyen.

Au sein même de l'Europe, il existe des gisements de charbon individuellement non rentables mais socialement nécessaire. Tel est le cas du bassin du Nord en France.

../..

Il s'ensuit que l'Etat par des subvention . comble le perte économique. Pourtant il existe des différents gisements de charbon certains se situent entre les gisements américains et les gisements réalisant le profit moyen, d'autres déficitaires. Mais en dernière instance le prix sur le marché international est réglé par les gisements réalisant le profit moyen du fait de la péréquation générale du taux de profit à l'échelle mondiale. (1).

Mais avec le développement des forces productives à l'échelle mondiale, la découverte et l'utilisation accélérée du pétrole charbon et pétrole se sont trouvés comme concurrents.

Nos analyse montrent que le pétrole brut en tant que forme de valeur d'usage particulière de l'énergie possède par rapport au charbon des avantages considérables, du fait des multitudes de dérivées (2). Son exploitation n'a pu être rendue possible qu'avec l'accroissement considérable des forces productrices et donc son usage coïncide à un stade historiquement déterminé du mode de production capitaliste. Si nous prenons les stades historiques analysés et nous nous plaçons à l'époque contemporaine du pétrole, nous constatons dès lors que les compagnies qui possèdent d'importants gisements réalisent des superprofits par rapport à ceux qui possèdent des gisements épuisés réalisent un profit juste moyen au sein de la sphère d'extraction du pétrole.

Mais comme le charbon-pétrole-gaz naturel liquifié, lignite etc.. sont concurrents il s'ensuit que selon nous le profit tout juste moyen qui règle le prix de l'énergie à l'échelle mondiale sera celui de l'énergie qui réalisent le profit moyen .

En l'occurrence le charbon , d autre sources d'énergie sont en cette étape non rentable (énergie nucléaire) du fait du ~~coût~~ <sup>coût</sup> élevé de la recherche.

(1) C'est notre hypothèse de travail.

(2) A/MEBTOUL. Les mécanismes de fixation des prix internes de internationaux des produits pétroliers et gaziers. Etude pôle d'arzew ~~MIE~~ 1976. 229 Pages.

Comment concrètement approche t-on le prix du marché (1).  
Il est atteint lors des capitaux quittent la branche du pétrole ou le charbon pour fabriquer des dérivées avec d'autres procédés techniques. Les F.M. ouvriront les mines qui, étaient jusque là pour la production capitaliste jugée non rentable. Se là découle comme conséquence que du point de vue de l'économie mondiale les compagnies pétrolières opérant dans les pays de l'OPEC par exemple réalisent d'importants superprofits.  
Durant la période coloniale, les superprofits étaient totalement accaparés par les compagnies du fait qu'il n'existe pas d'Etats politiquement souverain. C'est ainsi que ce sont les trusts internationaux qui pouvaient déterminer le niveau de la production et le niveau général des prix.

La concurrence des capitaux a en comme conséquence l'utilisation des gisements les plus rentables l'exploitation abusive des richesses des pays nantis par l'utilisation de procédés de plus en plus sophistiqués;

Cette accroissement de la production déversée sur le marché mondial à entraîné une chute des prix, ce qui a permis l'extension de l'accumulation du capital dans les formations sociales capitalistes développées et a donné l'illusion parfois que des gisements pétroliers existent en formation sociale sous-développée étaient illimitée.

Avec l'accès à l'indépendance politique, les firmes multinationales ont un droit à l'Etat censé représenter l'intérêt collectif. Mais la propriété foncière reste soumise au capital dominant du moins durant la phase de dissolution des rapports de production pré-capitalistes. Cette phase de dissolution des rapports de production pré-capitalistes s'accompagnent d'une vague de nationalisme dans les pays arabes dont la guerre avec Israël, l'affaire de suz en a été les ferments. On commence à parler de développement national.

---

(1) Il faut différencier le prix du marché de celui du prix posté qui sert de référence uniquement au calcul de l'assiette fiscale.

Ces modifications dans les rapports sociaux, et la volonté d'une certaine intelligence de mener un développement national face à cette extorsion de valeur fait que les pouvoirs en place ne se contentent plus du simple tribut que leur payent ces compagnies.

Il s'en est suivi une modification graduelle de ce tribut; la naissance de l'OPEC a répondu à ce souci.

b) La modification de la loi de la valeur:

La loi de la valeur est baissée pour deux raisons essentielles:

1. Les ressources énergétiques sont limitées. Dans la sphère extractive, le fondement matériel de la force productive du travail la plus élevée est la force de la nature. Des capitaux qui utilisent une force productive de travail élevé obtiennent des surprofits. Donc la différence essentielle entre le sphère extractive et la sphère industrielle est que dans la première la productivité du travail ne peut-être accrue car sa base matérielle est indépendante du capital, elle est donnée par la nature (1).

2. La deuxième raison est que les Etats capitalistes pratiquent plusieurs mesures discriminatives pour protéger leurs gisements.

- Restriction des importations des sources énergétiques venant des pays sous-développés.

- Introduction d'un impôt sur les huiles minérales ou d'une taxe d'entrée sur les huiles importées.

- L'octroi de subventions à la production des sources nationales d'énergie.

---

(1) cf. L'ontile important de Masserat : la crise de l'énergie revue C.E.P. 1976.

Si au début les Etats-Unis eurent une position nuancée du fait de leurs gisements rentables, ces pratiques sont souvent utilisées en France, et en Grande Bretagne et récemment par les Etats Unis.

Ces mesures ont le même effet que l'action du propriétaire foncier dans une sphère donnée qui prélève une rente foncière en vertu de sa propriété sur ce gisement dans un but d'assurer à long terme les conditions matérielles de la mise en valeur du capital.

Ces mesures donnent partout une marge fidèle de ce qui devrait être le prix réel du pétrole.

Pour un prix affiché de 11.5 \$ le baril en 1974 (80\$ la tonne métrique) et prix moyen 88 \$ la tonne métrique hors taxe (prix affiché plus le coût de fret) le rentable prix du marché du pétrole est de 150\$ la tonne métrique (70\$ l'impôt). Ces 70 \$ d'impôt permettent l'exploitation des gisements Ouest-Allemands et le charbon et le pétrole peuvent entrer en concurrence.

En fait le montant de 70\$ d'impôt (45% du prix) est une partie constitutive de la véritable valeur du marché du pétrole brut qui par le biais des impôts est appropriée par les Etats capitalistes utilisateurs au lieu que ce soit par les Etats extracteurs de pétrole. Il existe aussi une alliance implicite entre les struts et les Etats-Capitalistes des formations sociales développées afin de réaliser ce drainage de valeur qui permet une dynamisation polarisée de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale.

Il s'ensuit qu'il n'est pas dans l'intérêt de ces Etats que s'instaure un marché libre des sources d'énergie dans la mesure où la grosse fraction de ces revenus substantiels au niveau de leur budget serait accaparé par les Etats-Producteurs. La formation de MONOPOLE permet de fausser les cartes et parler de prix juste et injustes accusant les "Arabes" de tous les maux.

Quant à l'action des pays membres de l'OPEC a été de ..... de rapprocher le prix posté du prix du marché.

~~Cela ne signifie pas :~~

- Que l'ensemble des membres de l'OPEC ont une vue essentiellement antipérialiste. L'analyse des différentes sphères d'accumulation

de certaines de ces formations sociales montrent que les pouvoirs en place concourent à l'extension de l'internationalisation de la production. Au sein de l'OPEC, le rôle dynamique joué par l'Algérie et la Lybie trouve son essence dans la structure politique de ces formations sociales.

- Que l'ensemble des membres de l'OPEC soit au service de l'im-  
périalisme. Il existe une volonté de développerent national de bon  
nombre de ces pays et explique cette volonté de s'accaparer la to-  
talité de la rente foncière. Les augmentations du prix du pétrole  
brut si elles n'ont pas moins profité aux majors ont affaibli la  
position de bon nombre d'opérateurs capitalistes.

Au contraire et pour comprendre les mécanismes de prix il faut  
considérer chaque formation sociale comme un embryon de la formation  
sociale mondiale.

En d'autres termes, l'accumulation du capital dans ces formations  
sociales doit-être englobée dans une analyse de l'accumulation du  
capital dans l'échelle mondiale.

Les pays de l'OPEC sont <sup>des</sup> économies désarticulée dont le mode  
de production pré-capitaliste est encore dominant mais possèdent  
d'importantes ressources énergétiques rentables. Les formations  
sociales capitalistes développées possédant un haut développement  
des forces productives mais ayant des gisements relativement moins  
rentables. On ne voulait pas exploiter certains gisement pour des  
raisons stratégiques.

Les pays de l'OPEC comme partie du capital mondial, s'ils  
s'efforcent de s'accaparer la totalité de la propriété foncière  
n'en sont pas moins conscients des limites de leur pouvoir du  
fait de la faiblesse du développement des forces productives.

Les états nationaux développés du fait de ce développement de  
ce nationalisme, protège par des subventions ou des impôts les gi-  
sements les moins rentables. Il n'en sont pas moins conscient qu'ils  
sont tributaires des ressources de ces pays tiers Monde. Il s'en-  
suit qu'au sein de l'OPEC, l'Algérie qui a une volonté de dévelo-  
ppement certains préconisent une radicalisation et que son rythme

d'accumulation le pousse à demander un prix maximum. L'Arabie Saoudite dont les conditions d'accumulation sont assujetties au capitalisme mondial sera modéré.

De l'autre côté Les Etats-Unis étant bien pourvus adopteront une position parfois modérée; parfois radicale afin d'influencer la politique de l'Europe qui est tributaire des sources d'énergie. Comme on le voit, il n'existe pas de frontières entre l'Economie la politique et l'idéologique pour expliquer l'évolution des prix dans la sphère énergétique.

La théorie de la rente différentielle et absolue appliquée à la spécificité de la sphère énergétique peut être un point de départ : l'ensemble des sources d'énergie ont un dénominateur commun qui est celui de se transformer en chaleur mais leur valorisation exige un <sup>quant</sup> d'heure de travail simple et complexes différents. Par ailleurs les dérivées que peuvent procurer ces différentes sources d'énergie sont différents de par leur ampleur, ~~comme~~ l'évolution des droits de propriété, les limites quantitatives de ces sources d'énergie influencent la détermination du prix de ces sources d'énergie d'une manière spécifique en chaque période historique.

Surtout nos analyses précédentes montrent clairement que le prix du pétrole est avant tout un prix politique comme le note pertinément RIFAI(1).

"Les prix pétroliers devraient donc constituer le point de départ, et non l'aboutissement, de toute analyse économique approfondie de l'industrie pétrolière.

La stratégie ne peut nullement être séparée de la politique, et les Grandes Compagnies ne pouvaient pas, et ne peuvent toujours pas, se permettre d'adopter des plans en flagrante opposition avec les intérêts politiques et économiques des grandes puissances du monde occidental, et surtout des Etats-Unis. Les plans tactiques, aussi bien que les stratégies d'ensemble, sont généralement modifiés autant qu'il est nécessaire pour s'adapter à tout changement important dans l'environnement politique ou dans l'équilibre des forces. La manipulation des prix pétroliers apparaît alors comme le moyen le plus pratique pour effectuer les ajustements souhaités. En fait, l'étude de l'évolution des prix pétroliers durant les dernières décennies ne peut être efficace que si on la place dans un large contexte politique tenant compte de l'équilibre et de l'évolution des forces et des intérêts des principales parties en présence.

---

(1) R. RIFAI : Les prix du pétrole, édition techniq, Paris 1974.

De ce point de vue particulier, on pourrait affirmer que la question des prix pétroliers est essentiellement de nature politique et que les motivations réelles des décisions majeures dépassent le plus souvent le contexte strictement professionnel.

La complexité des systèmes de prix est réelle et profonde ; elle est couramment reconnue comme un obstacle presque insurmontable pour l'étude approfondie et la compréhension des principaux problèmes de l'industrie. Les Grandes compagnies pétrolières qui ont longtemps monopolisé le privilège de déterminer et de changer les prix considèrent que la continuité de ce droit exclusif est une condition indispensable au maintien de leur richesse et de leur puissance. Par conséquent, elles s'attachent à camoufler le sujet et à généraliser la confusion en l'entourant d'une atmosphère de secret et d'obscurantisme. De ce fait, les débats et les discussions sur la question cruciale des prix sont généralement laissés à l'initiative des observateurs externes, chercheurs universitaires ou nationalistes contestataires des pays producteurs. L'irritation est moins sensible au niveau des consommateurs car la facture qu'ils payent est largement dominée par les taxes indirectes imposées par leurs propres gouvernements de telle sorte que la part des prix payés aux compagnies est relativement faible. Depuis les accords de Téhéran et de Tripoli, les pays producteurs semblent avoir conquis le droit de participer à la fixation des prix d'une façon déterminante. (1)

---

(1) Dans cet essai nous n'avons pas insisté sur l'importance du G.N.L, du fait qu'il sera suivi d'un autre essai relatif à ce sujet:

cf: Ait Lahoussine: communication au 5<sup>o</sup> Congrès du G.N.L Dussekdorf 29 aout 1977 ou ce problème important est évoqué.

A N N E X E

(tableaux)

Suite /

ANNEE	PRODUITS	JANV.	FEBV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.	OCTOB.	NOVE.	DEC.
1	ITALY	37.17	29.82	29.56	32.69	34.99	36.09	37.47	38.77	39.23	33.19	39.13	40.17
	98/99 oct.												
	ROTTERDAM	32.63	32.54	32.40	32.21	35.57	37.50	50.87	43.57	43.15	43.57	44.17	47.62
2	ITALY	22.13	22.16	22.25	22.35	24.76	28.12	28.89	23.98	30.59	31.04	31.78	33.66
	91/92 oct.												
3	ROTTERDAM												
	ITALY	27.68	27.44	25.78	25.68	24.42	21.36	21.68	26.99	31.45	35.06	35.88	36.08
4	Jet Gr. Kerosène												
	ROTTERDAM	31.86	30.69	29.69	29.25	29.25	26.75	26.63	28.34	31.48	34.86	36.34	39.41
5	ITALY	26.27	24.86	23.51	23.30	21.89	20.49	20.76	22.67	24.08	27.09	31.80	33.57
	Gaz-Oil												
6	ROTTERDAM	26.61	24.02	23.74	25.25	23.92	23.46	24.13	25.68	26.98	28.81	32.43	35.90
	ITALY	14.07	14.42	15.45	15.83	16.13	16.13	16.26	16.38	17.61	16.85	16.06	20.12
7	HEAVY FUEL 1%												
	ROTTERDAM	13.82	14.85	15.68	15.58	16.97	17.75	17.58	17.25	17.25	17.25	18.03	21.99
8	ITALY	12.42	12.85	13.32	13.48	13.15	12.83	12.58	12.97	12.53	11.88	12.39	13.43
	HEAVY FUEL 3.5%												
9	ROTTERDAM	12.94	14.03	14.16	14.21	13.97	13.43	14.12	14.69	14.35	13.95	14.42	15.22
	ITALY												

Suite /

AN	PRODUITS	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
5	TOTALY	147.70	50.17	54.14	69.77	89.92	101.52	90.73	81.41	82.08	82.97	119.90	181.21
	98/99 oct.									85.73	1102.02	150.20	186.77
6	ROTTERDAM	53.06	55.05	62.18	73.68	96.01	111.95	102.47	83.88	72.64	72.98	110.40	170.41
	TOTALY	141.95	45.07	48.48	60.05	81.37	94.24	82.44	71.71	78.10	92.18	140.54	176.94
7	91/92 oct.												
	ROTTERDAM	45.36	48.82	54.37	63.62	85.36	100.37	93.06	75.40	78.10	92.18	140.54	176.94
8	TOTALY NAPETA	-	-	-	140.10	147.26	62.97	55.97	57.11	57.38	72.20	72.20	96.75
	ROTTERDAM	-	-	-	142.75	150.51	60.22	72.14	68.00	67.40	83.67	116.99	145.34
9	TOTALY	141.52	48.67	53.70	55.08	54.71	59.71	61.70	64.37	72.25	102.01	154.20	188.39
	Jet gradeké	142.96	47.02	51.73	55.50	57.04	59.71	74.45	78.74	82.55	123.69	188.44	222.42
10	TOTALY Gaz	0:137.24	40.39	41.43	39.15	45.09	58.74	61.99	63.62	71.72	100.79	152.17	177.02
	ROTTERDAM	137.49	41.88	42.13	43.92	54.71	66.65	72.43	71.39	79.46	121.21	186.52	185.91
11	TOTALY	124.66	26.20	28.30	22.23	23.38	25.95	22.07	20.53	21.37	26.99	50.25	119.76
	HEAVY FUEL												
12	ROTTERDAM	124.60	26.59	25.55	24.90	27.49	29.05	26.82	22.87	24.28	30.91	56.00	129.68
	TOTALY	114.95	15.92	16.79	15.79	16.01	18.57	17.97	14.23	14.23	18.80	45.40	114.84
13	H. FUEL 3%												
	ROTTERDAM	116.67	18.46	17.64	16.33	16.92	18.90	18.42	16.73	15.36	21.64	47.98	119.60

suite /

AN	PRODUITS	JAN.	FEBV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOVEM.	DEC.
4	ITALY	151.38	150.89	178.05	174.22	163.92	194.05	120.21	109.17	104.10	99.97	99.65	106.22
	98/99 oct. ROTTERDAM	150.81	153.35	185.48	181.05	173.98	148.28	124.57	115.25	111.59	109.54	111.04	115.62
4	ITALY	141.27	144.00	167.67	164.22	153.92	134.05	110.20	99.00	93.60	89.80	89.70	96.14
	91/92 ROTTERDAM	144.36	146.34	175.14	171.31	163.98	138.28	115.92	106.13	104.27	100.25	101.54	105.62
7	ITALY	130.08	130.95	148.06	150.30	120.24	120.08	102.77	95.05	93.50	90.70	90.70	87.13
	NAPHA ROTTERDAM	148.71	142.30	160.48	163.00	149.37	127.10	105.97	97.35	98.00	97.74	95.81	98.13
6	ITALY	144.47	141.20	102.24	92.15	91.48	91.47	93.73	94.91	95.00	96.80	99.76	101.31
	Jet grade ROTTERDAM	150.76	108.59	108.76	103.34	101.81	98.30	99.20	97.94	96.30	97.92	101.73	104.95
1	ITALY	126.25	92.44	92.06	78.22	84.92	84.85	88.92	90.66	89.98	88.44	85.00	88.09
	Gaz Oil ROTTERDAM	131.92	103.49	100.37	83.62	90.54	88.54	92.89	92.28	93.17	92.29	89.84	92.01
1	ITALY	110.04	87.73	78.45	66.26	65.58	65.80	64.57	63.38	66.00	66.71	69.57	70.04
	HEAVY FUEL ROTTERDAM	115.73	81.53	71.85	66.83	68.83	68.05	65.50	65.58	67.97	71.43	74.65	76.96
1	ITALY	103.19	86.25	76.65	62.71	62.50	61.83	63.23	60.70	64.20	64.42	68.84	67.44
	H. FUEL ROTTERDAM	76.25	67.53	65.10	65.10	67.12	64.23	61.89	61.03	63.10	65.23	69.30	69.77



- FACTEURS DE CONVENTIONS -

PERIODE DE 44° API

Convertir	Tonne métrique	Baril	M <sup>3</sup>	Pied Cube	US Gallon	Imp. Gallon
	Multiplieur		par			
Tonne métrique	1	7.8190	1.2402	43.8696	0.0031	0.0037
Baril	0.1279	1	0.1588	5.6148	42	35.0877
M <sup>3</sup>	0.8063	6.2897	1	35.3157	264.17	219.97
Pied Cube	0.0228	0.1781	0.0283	1	7.3810	6.2288
U S Gallon	327.63	0.0238	0.0037	0.1354	1	0.8327
Imp. Gallon	272.81	0.0285	0.0045	0.1605	1.2009	1

PRIX POSTES DU PETROLE BRUT

(Dates effectives de changement)

Unité: \$/bbl.

Source/: Pétrole et Gaz Arabes

Ex: Postes dans le Golfe Arable Abu-Dhabi.	Port d'Exportation	Dates														
		11/1/73	11/4/73	11/6/73	11/7/73	11/10/73	11/10/73	11/10/73	11/10/73	11/11/73	11/12/73	11/17/74				
Mirbani 35°	Djebel-Djanne	2.654	2.800	2.968	3.026	3.140	3.084	3.045	3.113	3.244	3.261	3.361	3.461	3.561	3.661	3.761
Umm Shaif 37°	Iles Das	2.642	2.796	2.955	3.013	3.126	3.070	3.537	3.599	3.446	3.599	3.446	3.599	3.446	3.599	3.446
<u>ARABIE SAOUDITE</u>																
Arabe léger 34°	Ras Tanura	2.591	2.742	2.898	2.955	3.066	3.011	3.119	3.176	3.036	3.196	3.253	3.310	3.367	3.424	3.481
Arabe moyen 31°	Ras Tanura	2.482	2.626	2.776	2.830	2.936	2.884	3.403	3.457	3.222	3.377	3.431	3.485	3.539	3.593	3.647
Arabe lourd 27°	Ras Tanura	2.345	2.481	2.623	2.674	2.775	2.725	3.236	3.284	3.057	3.205	3.253	3.301	3.349	3.397	3.445
Irak 35°	Khorel Amaya	2.562	2.711	2.865	2.921	3.031	2.977	3.061	3.117	2.978	3.034	2.990	3.046	3.102	3.158	3.214
<u>IRAN</u>																
Iranien léger 34°	Ile Kharg	2.579	2.729	2.884	2.940	3.050	2.995	3.341	3.401	3.254	3.314	3.374	3.434	3.494	3.554	3.614
Iranien lourd 31°	Ile Kharg	2.527	2.674	2.826	2.881	2.989	2.936	3.491	3.546	3.006	3.061	3.116	3.171	3.226	3.281	3.336

Décomposition du baril de pétrole  
(1/1/1974) \$ US.

	Mélange d'Arzew	Brega de Lybie	Forgados du Nigéri a	Léger D'Arabi-
Prix posté au 1/1/74(1)	16.216	15.768	14.691	11.561
Densité pour calcul de posting	44°	40°	34°	34°
Densité réelle du brut	44°	40°	30°	34°
2. Ajustement de la densité	-	-	(0.12)	-
3. Prix référer aux taxes	16.216	15.768	14.571	11.651
4. Redevance de 12 1/2% sur 3	2.027	1.971	1.821	1.456
5. Coûts opératoires totaux	1.000	0.300	0.400	0.110
6. Revenu imposable (3-4-5)	13.189	13.497	12.350	10.085
7. Taxe de 55%	7.254	7.423	6.792	5.547
8. Autres charges	-	0.200 (surtaxe)	0.020 (droits)	-
9. Part du Gouvernement (7+4+8)	9.281	9.594	8.633	7.003
10. Tax-Paid Cost (9+5)	<u>10.281</u>	<u>9.894</u>	<u>9.033</u>	<u>7.113</u>

(1) Le posting de Bejafia est généralement prix comme étant typique des niveaux des prix postés algériens.

Source /: "Modèle NETACK MANUEL d'utilisation". Sonatrach.

LES RESERVES DES PAYS DE L'OPEP AU 1/1/76

	Pétrole 10 <sup>9</sup> t	% monde	gaz nat. 10 <sup>9</sup> m <sup>3</sup>	% monde
Abou-Dhabi	4	4,5	566	0,9
Algérie	1	1,1	566	5,6
Arabie Saoudite	21	22,6	2	4,6
Equateur		0,4	142	0,2
Gabon		0,3	71	0,1
Indonésie	2	2,1	425	0,7
Iran	9	9,8	325	14,8
Irak	4	5,2	767	1,2
Koweït	9	10,3	900	1,4
Lybie	3	4	744	1,2
Nigéria	2	3,1	254	2
Qatar		0,9	212	0,3
Vénézuéla	2	2,7	1	1,9
Total OPEP	62	67	22	34,9
Etats Unis	4	5	6	9,6
U. R. S. S.	11	12,6	22	35,8
TOTAL MONDE	94	100,00	63	100,00

- LA PRODUCTION PETROLIERE DE L'OPEP (en 1000 t)

	1961	1965	1970	1975	1er Sem. 76
Iran	58 700	92 375	191 663	267 340	136 322
Irak	49 030	64 533	76 600	111 020	44 140
Koweït	82 482	107 323	137 397	104 818	45 644
Vénézuéla	152 147	181 089	193 209	122 150	56 939
Arabie Séoudite	69 227	99 596	176 851	350 283	202 659
Qatar	8 543	11 215	17 471	21 175	11 505
Indonésie	21 445	24 100	42 101	64 115	36 788
Libie	-	58 803	159 204	71 438	44 510
Emirats Arabes Unis (1)	-	-	33 288	80 900	45 804
Algérie	-	-	47 253	47 635	22 493
Nigéria	-	-	-	88 295	50 223
Gabon	-	-	-	11 370	5 312
Equateur	-	-	-	8 146	4 433
Total OPEP	441 574	639 034	1 075 034	1 348 685	706 777
% OPEP. PMS prod. mond.	39,4	42,5	46	49,9	51,8

(1) Abou-Dhabi a adhéré à l'OPEP en 1967; Dubai y venu sous le couvert des Emirats Arabes Unis en 1973, et Sharjah en 1974.

N.B. : Ce tableau, tient compte dans la production de l'OPEP que des pays membres dans l'année considérée.

- : /)) /)) METHODES DE FORMATION DES  
PRIX UNE ECONOMIE DE TYPE LIBERALE  
ET LEURS INSUFFISANCES. -

- P A R -

(-) : DJEFLAT.

Le problème des prix est un problème très complexe et qui a été longuement débattu. Il nécessite encore pas mal d'études sérieuses et de Recherche. Beaucoup de disciplines se sont attaquées à ce problème avec plus ou moins de succès. Parmi ces disciplines on peut citer l'Economie et la comptabilité.

Ce serait faire preuve de beaucoup de prétention que de promettre de vous apporter les solutions finales dans une étude comme celle-ci. Néanmoins il serait bon peut-être de voir d'une part qu'elle est l'origine des difficultés que tout entrepreneur rencontre dans le domaine de la formation des prix et de voir par ailleurs ce que la théorie lui fournit comme instruments de travail ainsi que leur valeur.

C'est d'un point de vue assez particulier que j'essaierai d'aborder ce problème celui de l'économiste d'une part et du théoricien de l'autre.

Même si la critique majeure reste peut-être la non applicabilité des modèles théoriques, il est espéré qu'ils puissent susciter un processus de réflexion chez les praticiens et leur permettre ainsi de s'éloigner un peu de la pratique routinière de la formation des prix pour avoir une vue beaucoup plus globale.

L'entreprise se trouve confrontée à une série de problèmes et de difficultés créés soit par l'environnement externe dans lequel elle vit soit par l'environnement interne ou encore conditions internes soit enfin par le jeu des deux à la fois. D'une part elle doit faire face à un marché qui limite son action et bien souvent lui impose ses contraintes et lui dicte ses lois.

D'autre part elle doit assurer sa rentabilité en dépit de toute une série de coûts dont la propensité à augmenter est très grande. A cela vient s'ajouter toute une série d'aléas à effets plus ou moins supportable par l'entreprise, et qui rendent la prévision et la budgétisation difficile à faire.

## I LA STRUCTURE DU MARCHÉ

En ce qui concerne le marché, la façon même dont il est structuré constitue une contrainte importante sur l'entreprise. La théorie économique distingue plusieurs types de marchés et les classifie en utilisant comme critère. Le nombre d'acheteurs

Le nombre de vendeurs

Les caractéristiques des produits offerts.

Ainsi elle distingue :

## I. LE MARCHÉ DE CONCURRENCE PARFAITE.

L'entreprise peut se trouver en présence de plusieurs acheteurs ainsi que de plusieurs vendeurs vendant un produit exactement identique au sien. Dans une telle situation le prix est déterminé par le jeu de l'offre et de la demande. Ce prix lui est imposé et elle n'a pratiquement aucun contrôle dessus.

### 2. Le marché de concurrence imparfaite ou concurrence monopolistique.

L'entreprise peut se trouver en présence de plusieurs acheteurs mais d'un nombre assez limité de rivaux vendant exactement le même produit qu'elle. L'entreprise exerce dans ce cas un certain degré de contrôle sur son prix, qui sera plus ou moins grand selon que son produit est plus ou moins identique aux produits concurrents.

Si elle utilise comme moyen d'action les prix seulement, elle risque de déclencher une guerre des prix avec ses concurrents. Elle peut dans certains cas arriver à des ententes plus ou moins tacites et  $\pm$  contraignantes. Cette dernière situation est appelée situation d'oligopole par la théorie économique.

### 3) Le marché d'oligopsone ou Monopsone.

L'entreprise voit son problème devenir encore plus complexe si le nombre d'acheteurs est réduit et le nombre de vendeurs est assez important, ou bien encore s'il y a qu'un seul acheteur alors que le nombre de vendeurs est assez élevé. Situation bien connue sous le nom de MONOPSONE en théorie économique. Dans cette situation particulière, l'entreprise subit la loi de l'acheteur en plus de la loi du marché. Ici aussi son contrôle sur le prix est un peu aléatoire et les risques courus sont grands.

### 4. Vente par soumission

L'entreprise voit sa tâche devenir encore plus difficile si elle doit lutter contre des prix qu'elle ignore complètement notamment quand elle doit soumissionner pour un marché particulier.

Combien devra t-elle investir dans le prix et combien dans les facteurs autres que le prix, comme par exemple la qualité des matériaux utilisés, la qualité du personnel sollicité etc....

Quelle est la probabilité pour que l'entreprise soumissionne à un prix ni trop dérisoire, ni trop excessif par rapport aux prix des concurrents?

Quelle est même la probabilité pour qu'elle soit choisie pour faire le travail parmi les autres concurrents. Il est évident que toutes ces inconnues n'aident pas à établir un budget et déterminer une rentabilité rigoureuse.

## II. CONTRAINTES D'ORDRE INSTITUTIONNEL :

En plus de l'énorme tâche qu'à l'entreprise de maîtriser son marché, s'ajoute toute une série de contraintes institutionnelles aussi bien légales qu'administratives qu'elle va falloir vaincre. Ceci concerne notamment toutes les réglementations de prix touchant certains domaines et certains produits qui peuvent lui être vitaux.

## III. L'ENTREPRISE FACE AU PROBLÈME DU CHOIX DES COÛTS.

Sur le plan interne, l'entreprise se trouve face à un problème du choix des coûts à prendre en considération.

1. Devra t-elle prendre en ligne de compte tout les coûts occasionnés et tous les frais pour établir son prix c'est à dire utiliser la méthode du prix de revient complet.

Ou bien devra t-elle au contraire ne prendre en considération que les coûts variables, méthode qui repose sur l'idée que le prix de revient d'un produit ne doit comprendre que les dépenses variables en fonction soit du volume de production soit de l'activité. Ou bien devra t-elle chercher un compromis entre les 2 méthodes?

2. Si son objectif est d'atteindre une rentabilité maximum, elle se voit confronter au problème du choix entre le coût moyen et le coût marginal. Si le coût marginal est l'outil le plus raffiné, il n'en reste pas moins qu'il est le plus difficile à trouver défini comme :

" La dépense supplémentaire qu'il faut consentir pour produire une unité de plus dans des conditions techniques de production déterminées."

3. Au niveau même de la mesure des coûts, des problèmes se posent

La mesure des coûts nécessite

- des unités physiques et des valeurs unitaires.

Le problème sera donc de

- Deceler le coût d'une part
- lui attribuer une unité de mesure de l'autre.

L'entreprise peut avoir a cet effet un système comptable assez étoffé employant aussi bien la comptabilité générale que la comptabilité Analytique.

L'entreprise peut disposer d'un système d'informations plus ou moins perfectionné. Il n'en reste pas moins qu'une série de coûts seront difficile à identifier. C'est ce qu'on appelle les "coûts cachés" et qui peuvent-être liés.

a) Soit à des actes dont les conséquences sont mal estimés par les responsables.

Ex: La garantie qui correspond en général à une politique sur le plan commercial mais dont les conséquences ne sont pas ressenties et suivies du point de vue coût.

b) Les coûts cachés peuvent-être liés à des fonctions diffuses parce-que noyées dans différents services.

Ex: La fonction "établissement des prix ou étude des prix".  
Lorsqu'il s'agira de se poser la question de l'intérêt d'un seul système, il sera difficile d'en connaître le coût.

c) Les coûts cachés peuvent-être enfin liés à l'inefficacité dans le travail due en majeure partie au manque de motivation, et de stimulant.  
L'entreprise se demandera évidemment comment atteindre une rentabilité maximum ou tout au moins moyenne en dépit de tous ces coûts.

#### IV. L'ENTREPRISE FACE A DES ALEAS ECONOMIQUES OU AUTRES.

Ce problème de l'accroissement des coûts n'en sera que plus exagéré par la survenance d'évènements inattendus et que l'entreprise n'a pas pris en compte lorsqu'elle a établi son budget et calculé ses prix. Des aléas de toute sortes peuvent intervenir au cours du déroulement des travaux ou de la production.

Ainsi les dépenses de main d'oeuvre ou de matériaux engagés par l'entreprise peuvent-être plus importantes que celles évaluées aux prix unitaires du marché.

Des délais soit dans le commencement des travaux, soit même dans l'exécution des travaux peuvent survenir et là aussi poser d'énormes problèmes de rentabilité et même des problèmes de trésorerie.

Enfin le facteur gaspillage lui aussi peut intervenir et fausser les résultats escomptés.

Il n'est pas possible de faire ici la liste de tous les aléas que l'entreprise peut subir dans sa vie quotidienne et qui ne font que s'ajouter à toutes les contraintes qui pèsent sur elle.

Ces contraintes rendent la tâche de l'établissement des prix très complexe et ceci d'autant plus si l'entreprise se pose comme objectif d'atteindre un bénéfice maximum et une rentabilité maximum.

Face à cette multitude de contraintes et d'exigences, l'entreprise se sert de plusieurs outils de travail fournis par la théorie économique aussi bien que par d'autres disciplines.

J'essaierai pour ma part d'en revoir quelques unes seulement.

## PARTIE II. MOYEN D'ACTION DONT DISPOSE L'ENTREPRISE.

### I. Moyen proposés par la théorie Economique.

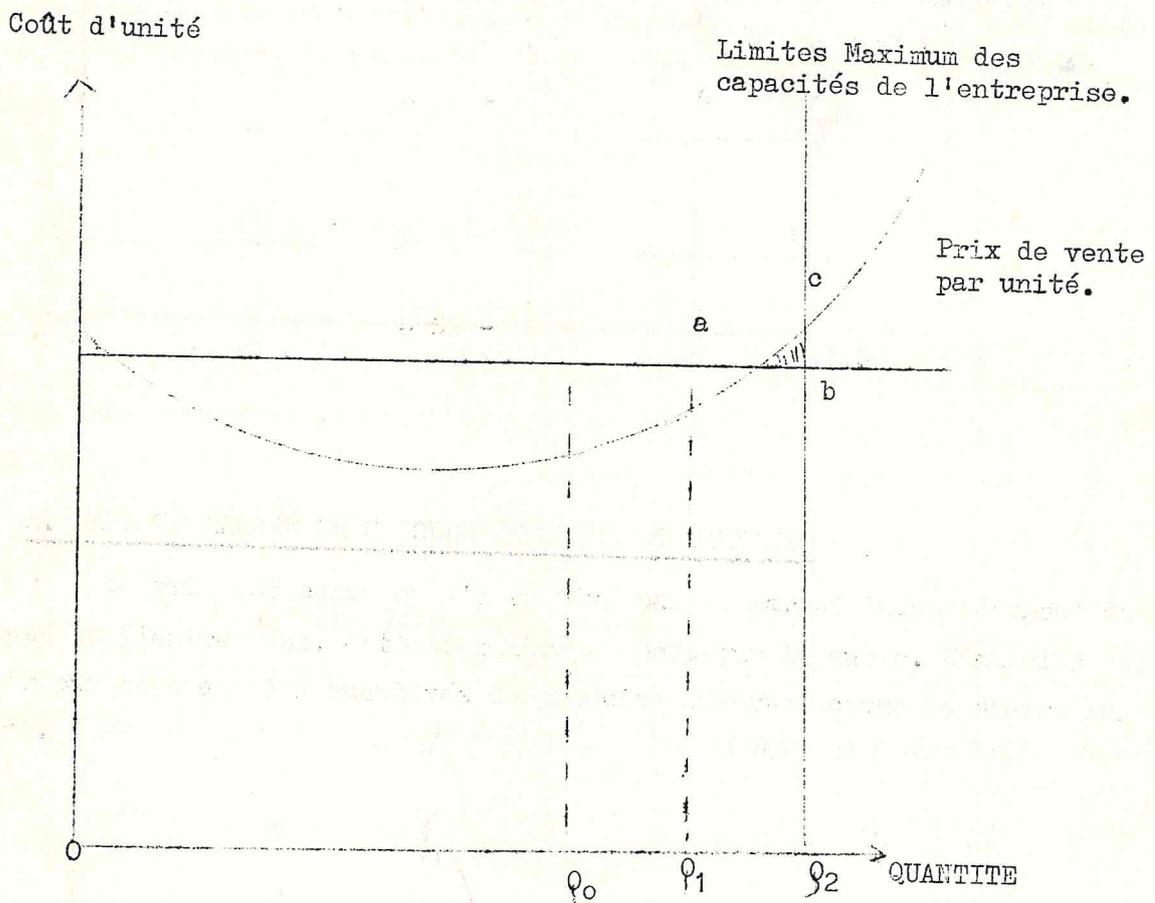
La théorie économique a approché le problème de la formation des prix en tenant compte de deux facteurs importants:

- La structure du marché
- Le coûts occasionnés.

Elle propose des solutions différentes selon le type de marché dans lequel se trouve l'entreprise.

A. DANS UN MARCHÉ DE CONCURRENCE PURE ET PARFAITE

Le prix est comme on l'a vu fixé par le marché indépendamment de la volonté de l'entreprise. Cette dernière ne peut que le subir. Néanmoins elle peut agir par le biais des quantités de produits offertes comme le montre le graphique.



Si on admet que la capacité de production de l'entreprise est constante dans le court terme.

Le prix imposé par le marché constitue une limite à laquelle l'entreprise ne peut toucher.

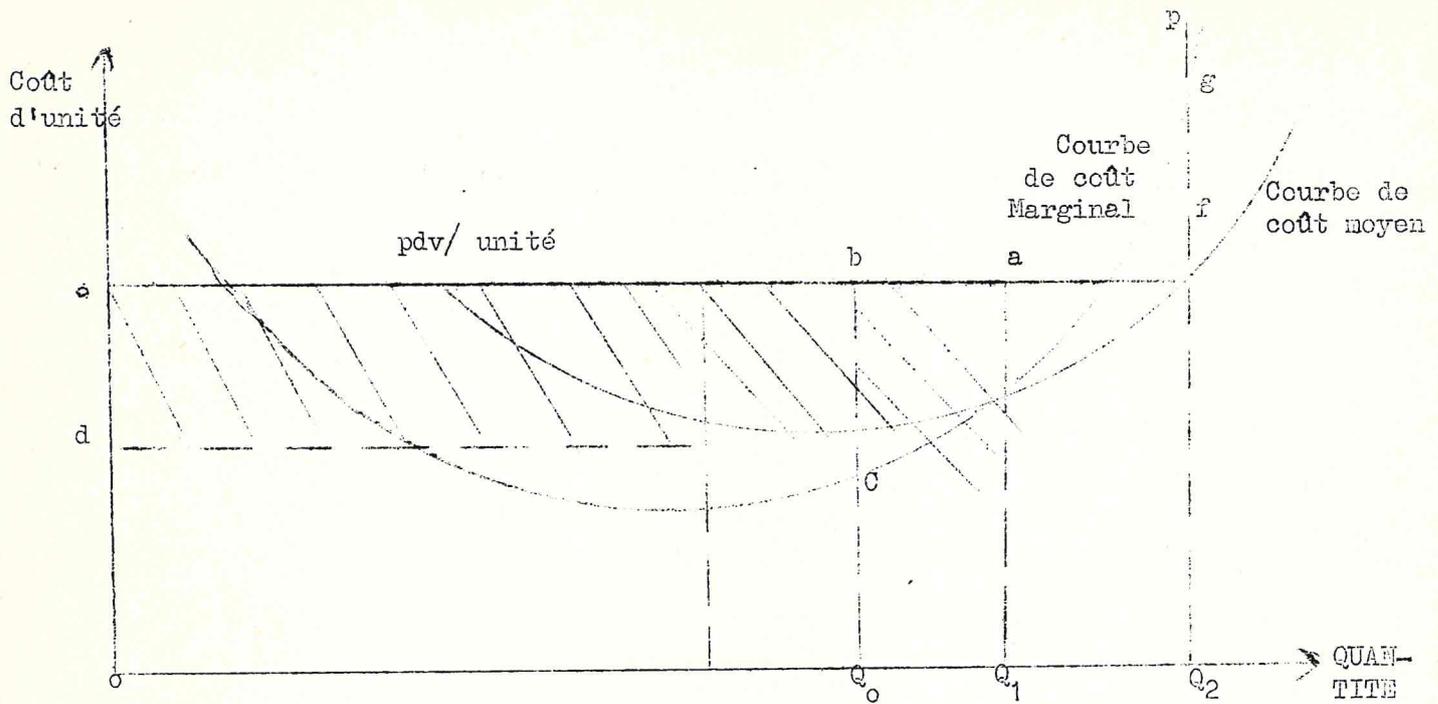
Nous voyons sur le graphique que si elle utilise sa capacité maximum et produit la quantité  $Q_2$  son coût marginal dépassera le prix de vente ce qui lui occasionne une perte représentée par le triangle (a, b, c.).

Pour pouvoir atteindre la rentabilité maximum l'entreprise devra produire la quantité  $Q_1$  qui est déterminée par l'intersection entre le prix de vente unitaire et la courbe de coût marginal par unité.

Si elle produit une quantité  $Q_0$ , l'entreprise s'assure une rentabilité moyenne inférieure à la rentabilité maximum. Toutefois il ne sera pas facile pour le comptable de déterminer le coût marginal par unité.

Il pourra à cet effet utiliser une approximation du coût marginal qui est le coût moyen. Ce dernier sera défini comme le coût total divisé par la quantité produite.

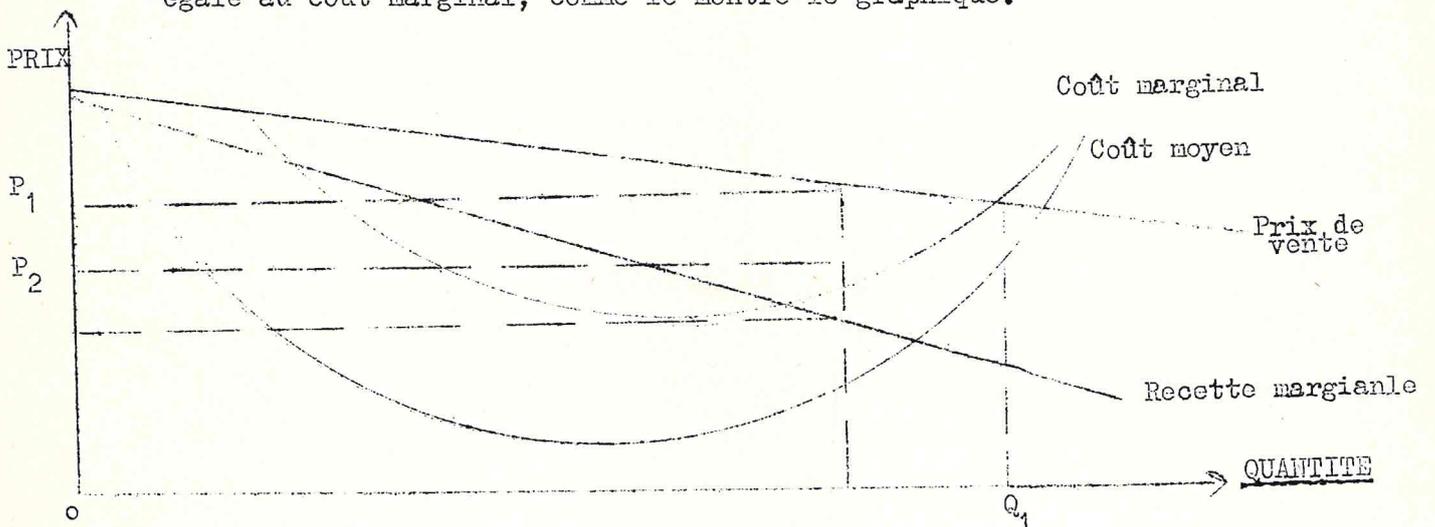
En conséquence la quantité optimale à produire sera déterminée par l'intersection entre la droite du prix de vente unitaire et la courbe de coût moyen comme le montre le graphique. En dépit de la zone de perte (a, f, g) occasionnée par la production de la quantité  $Q_1$ , cela permet quand même de répondre à la question de l'entrepreneur : Peut-on accepter une commande supplémentaire et à quel prix? La réponse serait : Aussi longtemps que le coût moyen (à défaut du coût marginal) est inférieur au prix de vente unitaire c'est à dire jusqu'au point sur notre graphique.



B. DANS UN MARCHÉ DE CONCURRENCE IMPARFAITE OU CONCURRENCE MONOPOLISTIQUE

Dans un marché où la concurrence est imparfaite, la théorie économique fait intervenir le concept de RECETTE marginale définie, comme la Recette de la dernière unité vendue. L'entrepreneur est supposé ici aussi chercher la rentabilité maximum de son entreprise.

Cette situation sera atteinte lorsque sa recette marginale sera égale au coût marginal, comme le montre le graphique.



On voit donc que pour une quantité  $Q_1$  qui est déterminée par l'intersection de la courbe de Coût marginale et la droite de recette marginale, le prix  $P_1$  qui est défini est nettement supérieur au prix de concurrence parfaite  $P_2$ .

## 2 CAS PARTICULIERS PRESENTENT :

a) Si l'entreprise est dans une situation de pré-monopole ou de monopole, elle pourra facilement fixer son prix au point d'égalisation du coût marginal (ou moyen), avec la RECETTE Marginale afin de maximiser son bénéfice.

b) Si l'entreprise est dans une situation d'oligopole, elle risque ne pas pouvoir le faire aussi facilement. Elle est sous la surveillance des autres entreprises et ce faisant, elle risque de déclencher une guerre de prix de j'ai mentionnée auparavant.

c) En cas où l'acheteur est unique ou cas de Monopsonne, il choisira son prix de façon à minimiser ses dépenses. Ce cas nécessite encore beaucoup plus d'études et de Recherche. C'est de cette façon que la théorie économique pense aider l'entrepreneur à maîtriser le problème de structure de marché dans lequel il se trouve. Il lui faudra aussi résoudre son problème de coûts.

## II. LA MAITRISE DES COÛTS

La maîtrise des coûts par l'entreprise sera d'autant plus grande que le choix d'une méthode d'utiliser les coûts est claire.

### A. L'entreprise peut choisir :

La méthode du prix de revient complet : cette méthode qui tient compte aussi bien des coûts variables que des frais fixes, suppose qu'une partie des frais est directement affectable aux produits, le reste des frais étant

imputé proportionnellement à la partie affectable. On peut utiliser aussi la méthode dite des sections homogènes qui consiste à diviser l'entreprise en centres productifs homogènes et nous **productifs**.

Je n'irai pas en détail dans l'explication de ces techniques comptables qui pourront être expliquées beaucoup mieux par des comptables.

#### B. Méthode du coût variable.

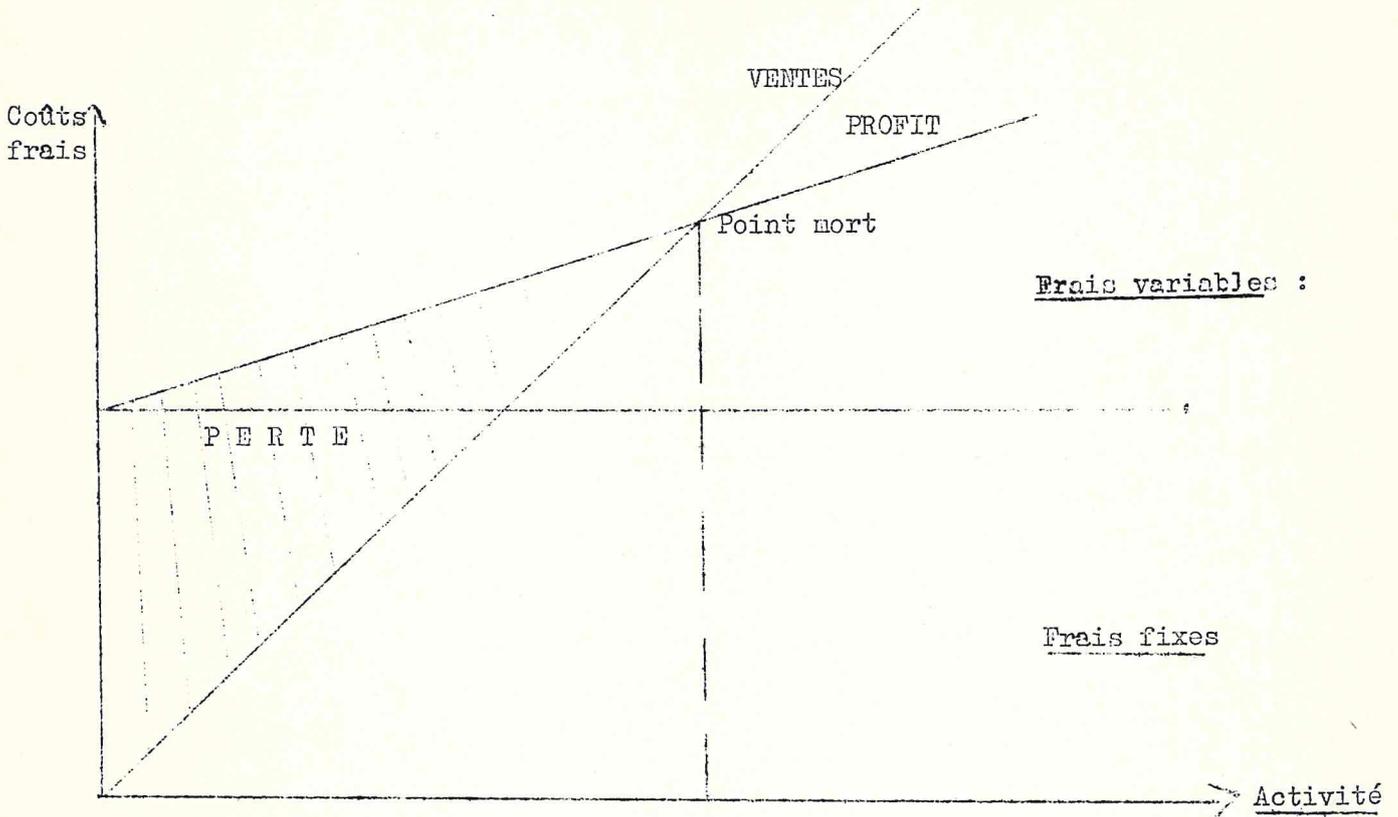
L'entreprise peut utiliser la méthode du coût variable. Ces coûts variables qu'on a défini plus tôt comme les coûts variant avec le volume de production **vert** comprendre.

a) En ce qui concerne la production les dépenses dont le montant varie en fonction du volume de production.

b) En ce qui concerne la commercialisation les frais variables de vente tels que les commissions, les frais de transport etc.... Ici aussi, il appartient au comptable d'appliquer cette méthode en détail.

#### C. METHODE DU SEUIL DE RENTABILITE OU POINT MORT.

L'entrepreneur pourra aussi déterminer la quantité à un prix donné au dessous de laquelle il n'est plus rentable de vendre. Cette méthode tient compte aussi bien des frais fixes que des frais variables, comme le montre le graphique.



D. CHOISIR ENTRE COUT MOYEN ET COUT MARGINAL

Il est clair que pour des raisons d'ordre pratique, l'entrepreneur n'utilisera la notion de coût moyen plutôt que de coût marginal.

E: VAINCRE LES COUTS CACHES.

Ces coûts cachés ou non identifiables peuvent être réduits à un minimum grâce à l'utilisation d'un système comptable étoffé de comptabilité des coûts et comptabilité analytique.

.../...

Par ailleurs l'utilisation d'un système d'information contribuera énormément à leur réduction. Il est à remarquer que d'autres mesures ne rentrant pas dans la comptabilité doivent parfois être prise notamment en ce qui concerne la stimulation du travail.

### III. L'ENTREPRISE FACE AUX ALEAS ECONOMIQUES ET AUTRES.

Pour déceler les aléas qui peuvent survenir au cours du travail et les mieux contrôler, l'entreprise établira des coûts standards. L'élaboration des standards se fait en quantités physiques aussi bien qu'en valeurs.

En ce qui concerne les standards physiques s'ils sont le fait des techniciens des bureaux d'études, à partir notamment de la nomenclature des produits et de la gamme d'opérations qui est la liste des opérations à effectuer pour la fabrication ainsi que les temps nécessaire à chaque opération.

En ce qui concerne l'aspect valeur il va falloir faire le choix d'une méthode de valorisation et particulièrement en ce qui concerne le choix de ce que l'on veut incorporer dans le prix de revient.

-- Soit la matière et la main d'oeuvre uniquement.

-- Soit ou bien également une part des frais fixes de production.

Je n'irai pas dans beaucoup plus de détail concernant cette méthode et son utilisation. Néanmoins les écarts vont concerner aussi :

-- Les unités physiques ou Rendements ainsi que les prix de l'activité. Elle reste un outil appréciable de contrôle des prix.

Toutefois l'entreprise ne doit pas seulement constater les écarts entre les standards établis et ce qui est réalisé sur le terrain. Elle doit pouvoir maintenir et sauvegarder sa rentabilité.

Plusieurs méthodes d'action existent devant elle. Je ne contenterai pour ma part de parler très brièvement de 2 méthodes bien connues dans le domaine des marchés publics.

- La méthode de Revision des prix.
- La méthode d'actualisation.

### I. METHODE DE REVISION DES PRIX.

Pendant l'exécution des travaux, les dépenses de main d'oeuvre ou de matériaux engagés comme je l'ai mentionné auparavant peuvent-être plus importantes que celles évaluées aux prix unitaires du marché.

L'entreprise bénéficie de la possibilité de voir ses prix reviser par l'utilisation de ce que l'on appelle le coefficient de revision qui en principe représente les hausses de prix de main d'oeuvre et de matériaux. On peut l'utiliser avec ou sans la partie fixe en principe correspond sensiblement à la somme des frais généraux et du bénéfice. Il n'est pas utile de s'étendre d'avantage sur les formules et les concepts utilisés dans l'élaboration de ce coefficient. Il nécessite néanmoins une bonne étude pour établir dans quelle mesure ce coefficient répond aux besoins réels de l'entreprise et dans quelle mesure est-ce qu'il constitue une image de la réalité.

### 2. Méthode d'actualisation

L'entreprise peut dans certains cas ne commencer ses travaux d'une façon effective qu'après un délai assez long après la soumission, délai causé par l'administration ou le service contractant. Ici aussi l'entreprise a la possibilité de voir ses prix actualisés à la date réelle de commencement des travaux. Les prix unitaires sont ainsi actualisés par l'utilisation d'un coefficient d'actualisation qui ne tient pas compte de la partie fixe, ni de la marge de neutralisation. Je laisse les détails aux praticiens, néanmoins il serait

bon de connaître si le coefficient d'actualisation tient compte de tous les facteurs que le temps affecte tel la valeur de la Monnaie etc..... Une étude hautement conseillée à faire.

J'ai ainsi très brièvement décrit les problèmes que rencontrent l'entreprise dans l'établissement de ses prix. Les quelques outils que j'ai énumérés semblent être assez moyens par rapport à la tâche énorme et complexe de l'établissement des prix.

Il est évident que ces instruments de travail peuvent être sujet à beaucoup de criticism.

#### CRITIQUES :

##### 1. La théorie Economique :

Elle propose des solutions que le praticien peut trouver d'une valeur pratique réduite:

-- Elle n'est pas toujours comprise par l'entrepreneur notamment quand elle utilise des concepts qui n'appartiennent pas à son langage courant.

-- Elle est un peu trop simplistique du fait qu'elle fasse abstraction de plusieurs facteurs qui existent dans la vie réelle de l'entreprise.

-- Elle utilise, enfin des instruments qu'il est difficile de manipuler dans la réalité comme le concept de coût marginal par exemple.

2. En ce qui concerne les méthodes de coûts utilisées, certaines limitations existent et qui réduisent leur efficacité.

Tout d'abord les coûts dits fixes sont souvent en fait des coûts variables dans le moyen et le long terme.

Par ailleurs, quand on utilise les coûts variables seulement dans la structure des prix, qu'advient-il des coûts fixes. Dans le long terme, cette méthode ne contribue t-elle pas à "Saper" l'équilibre de l'entreprise.

Enfin, la méthode dite des frais repartis ou coûts repartis reste encore très aléatoire. Les bases de repartition utilisées peuvent être très subjectives et peuvent varier d'une personne à une autre.

3. En ce qui concerne la méthode des coûts standards, elle souffre de deux faiblesses majeures.

Premièrement les standards établis perdent très rapidement leur validité et représentativité surtout lorsque l'entreprise opère dans un "environnement turbulent.

Deuxièmement les standards peuvent-être établis à un niveau inadéquat soit trop haut soit trop bas.

4. En ce qui concerne les méthodes de prévision et d'actualisation, la principale qu'on peut leur adresser a trait a leur rigidité. Les coefficients utilisées dans l'application de ces méthodes sont très vulnérables au temps et au changement des conditions de l'environnement.

Une révision permanente de ces coefficient serait peut-être un moyen d'accroître leur efficacité.

#### CONCLUSION :

Il est clair à travers cette brève étude que le problème de formation des prix est loin d'être résolu malgré tout l'apport des théories économiques et des outils comptables. La difficulté semble beaucoup plus venir de la non définition d'objectifs clairs que de l'utilisation des moyens disponibles.

Par ailleurs le problème des prix ne peut être résolu d'un point de vue technique seulement, il nécessite une bonne communication à l'intérieur de l'organisation concernée et par conséquent une bonne structure ou l'information circule de la façon la plus rapide, et la plus étendue.